

Rapport de transparence 2025

EY Canada



Meilleure la question, meilleure la réponse. Pour un monde meilleur.



Façonner l'avenir
en toute confiance

Table des matières

Message de nos leaders	3
À propos d'EY	5
Structure juridique, mode de propriété et gouvernance	6
Organisation du réseau.....	7
Système de gestion de la qualité.....	10
Composantes de notre système de gestion de la qualité	14
Processus d'évaluation des risques du système de gestion de la qualité	15
Gouvernance et leadership.....	15
Exigences légales et règles de déontologie pertinentes	17
Acceptation de la relation client et de la mission	20
Réalisation des missions	21
Ressources	25
Informations et communication.....	31
Processus de suivi et de prise de mesures correctives du système de gestion de la qualité	32
L'infrastructure au service de la qualité	35
Pratiques relatives à l'indépendance	41
Revenus et rémunération	45
Informations financières.....	46
Rémunération des associés.....	46
Annexe 1 : Liste des EIP clientes d'audit	48
EIP clientes d'audit d'EY Canada.....	49
Annexe 2 : Sociétés membres d'EY autorisées	50



Message de nos leaders



Alycia Calvert
EY Canada
Présidente et chef
de la direction

À propos de ce rapport

Nous sommes heureux de vous présenter le *Rapport de transparence 2025* d'EY Canada.

La qualité de l'audit est notre priorité absolue. Nous sommes conscients de la grande confiance qui nous est accordée à titre d'auditeurs indépendants et nous endossons la responsabilité qui nous incombe de réaliser des audits qui renforcent la confiance dans les informations financières et les marchés financiers. À titre de leaders, nous établissons des attentes claires afin de nous assurer de la qualité du travail de nos professionnels et favorisons une culture d'intégrité, de responsabilisation et d'amélioration continue fondée sur une éthique rigoureuse et sur nos valeurs partagées que sont le respect, l'esprit d'équipe et l'inclusivité.

Nous continuons à investir dans la qualité de l'audit par la transformation de notre pratique, grâce à une initiative de 1 milliard de dollars américains s'échelonnant sur plusieurs années et axée sur la technologie et les talents, laquelle redéfinira notre façon d'exécuter les audits, de perfectionner nos gens et de servir nos clients. Cette transformation repose sur trois piliers fondamentaux : une approche moderne, des processus simplifiés et une plateforme intégrant l'IA. Nous visons à renforcer l'uniformité de nos missions et à améliorer la qualité et l'expérience globale de l'audit, notamment par l'intégration de risques standardisés, de flux de travail guidés et d'outils fondés sur l'IA.

Dans leur travail, nos auditeurs incarnent un esprit d'amélioration continue que nous appelons « La manière d'EY », qui nous permet de progresser constamment, d'innover et de réaliser nos travaux plus tôt dans l'audit, tout en offrant une expérience unique à nos clients et à nos équipes. Nous tirons parti des compétences et de l'expérience de nos gens, ainsi que des technologies, afin d'exécuter des audits simplifiés, axés sur les risques et de produire rapidement des analyses sectorielles pertinentes. Nous savons qu'il nous faut constamment nous réinventer pour répondre aux risques changeants auxquels sont exposées les sociétés que nous auditons. Nous collaborons avec les parties prenantes sur des enjeux tels que la transformation technologique, l'évolution de la fraude, la cybersécurité, la durabilité et d'autres questions d'ordre technologique, dans le but de façonnner l'audit de demain.

Nous adhérons aux objectifs de transparence du Règlement n° 537/2014 de l'Union européenne selon lequel les auditeurs légaux canadiens d'entités d'intérêt public (EIP) doivent publier chaque année un rapport de transparence. Le *Rapport de transparence 2025* d'EY Canada est conforme à ce règlement. Il porte sur l'exercice clos le 27 juin 2025 et certains événements pertinents plus récents.

Ce rapport traite de la manière dont nous nous conformons à la Norme internationale de gestion de la qualité (ISQM) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions d'assurance ou de services connexes*. Cette norme impose aux cabinets d'audit de concevoir, de mettre en place et de maintenir un système de gestion de la qualité, et d'évaluer ce système chaque année. Au 30 juin 2025, notre évaluation nous a permis de conclure que notre système de gestion de la qualité nous fournit l'assurance raisonnable que les objectifs du système sont atteints. Pour en savoir plus sur cette évaluation, reportez-vous à la section « [Système de gestion de la qualité](#) » du présent rapport.

Zahid Fazal
EY Canada
Associé directeur,
Services de certification



Eric Spiekman
EY Canada
Directeur des Services
professionnels

Ce rapport doit être lu avec le rapport annuel sur la qualité de l'audit d'EY Canada, que vous trouverez [ici](#). EY Canada publie volontairement un rapport sur la qualité de l'audit, qui fournit des renseignements additionnels sur les moyens que nous prenons pour gérer nos activités canadiennes d'audit, soutenir nos gens, continuer d'améliorer la qualité de l'audit et préserver notre indépendance.

Nous encourageons toutes les parties prenantes d'EY, que ce soit nos clients, leurs investisseurs, les membres de leur comité d'audit ou les autorités de réglementation, à continuer d'échanger avec nous au sujet de notre stratégie ainsi que des questions abordées dans ce rapport.



À propos d'EY

À propos d'EY



Structure juridique, mode de propriété et gouvernance

Au Canada, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (Ernst & Young Canada*) est une société à responsabilité limitée de l'Ontario. Elle est détenue en propriété exclusive par ses associés comptables professionnels agréés du Canada. Ernst & Young Canada est une société canadienne membre d'Ernst & Young Global Limited (EYG), une société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni. Dans le présent rapport, les termes « Ernst & Young Canada », « EY Canada », « la Société », « nous », « notre » ou « nos » sont utilisés pour nous désigner. EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'EYG.

* Une entité distincte, Ernst & Young S.E.C., société en commandite établie au Manitoba, au Canada, fournit les services de ses associés commanditaires, comptables professionnels non agréés, à Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., en vertu d'une entente de services. Tous les services professionnels, y compris ceux de tous les comptables professionnels non agréés, sont fournis par l'intermédiaire d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Les sociétés membres d'EY sont réparties en trois zones géographiques : Amériques, Asie-Pacifique et EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique). Ces zones sont elles-mêmes divisées en de multiples régions. Ces régions regroupent des sociétés membres d'EY appartenant à un secteur géographique donné. Le 1^{er} juillet 2025, EY a réorganisé sa structure régionale et compte désormais 10 régions, à la suite du regroupement de régions existantes.

EY Canada fait partie de la zone Amériques. Auparavant subdivisée en quatre régions, la zone Amériques compte, depuis le 1^{er} juillet 2025, deux régions, et EY Canada représente l'une de ces régions.

Ernst & Young Canada est un membre d'Ernst & Young Americas LLC (EY Amériques), l'entité de coordination pour la région Amériques. EY Amériques facilite la coordination des sociétés membres d'EY de la zone Amériques et la coopération entre elles, mais ne les contrôle pas. EY Amériques est une société membre d'EYG; elle ne réalise aucune opération financière et ne fournit aucun service professionnel.

Les associés participatifs et principaux (appelés collectivement « associés ») des sociétés membres d'EY dans la zone Amériques sont aussi membres d'EY Amériques.

L'instance de coordination d'EY Amériques est le conseil de direction des Amériques, qui supervise l'exécution de la stratégie mondiale d'EY dans la zone Amériques et comprend les leaders des sociétés membres des Amériques.



Conseil de surveillance en matière d'éthique des Amériques

Composé de représentants de l'équipe de direction d'EY Amériques, des gammes de services et des sociétés membres d'EY appartenant à la zone Amériques, le conseil de surveillance en matière d'éthique des Amériques s'emploie à maintenir un environnement qui incite tous les gens d'EY à agir de façon responsable, et notamment à signaler tout écart de conduite potentiel sans crainte de représailles. Le conseil et les organisations régionales concernées évaluent également les résultats des enquêtes menées et des mesures disciplinaires prises par les sociétés membres d'EY Amériques en lien avec des manquements allégués ou avérés au Code de conduite mondial ou aux autres règles d'éthique applicables aux sociétés membres d'EY Amériques et à leurs associés et employés, pour veiller à une mise en application et à l'imposition de sanctions justes et uniformes.

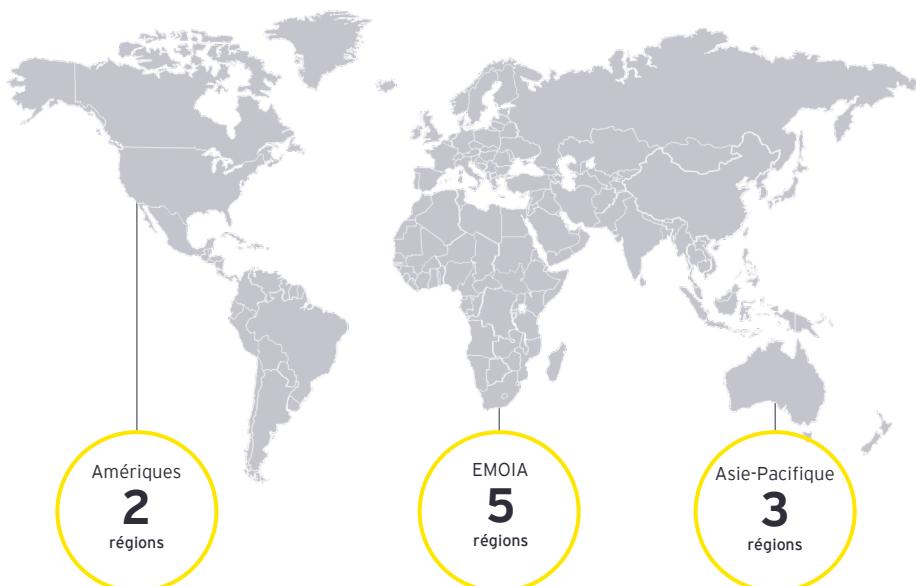


Gouvernance d'Ernst & Young Canada

Les activités et affaires internes d'Ernst & Young Canada sont gérées par sa présidente et chef de la direction, appuyée par son comité de direction, sous la supervision du Forum des associés du Canada. Le comité de direction est constitué des membres de la haute direction d'Ernst & Young Canada, notamment la présidente et chef de la direction, les associés directeurs de nos quatre gammes de services et certains autres représentants que peut nommer à l'occasion la présidente et chef de la direction.

Le comité de direction est, entre autres, chargé des décisions concernant les associés (admission au rang d'associé, cessation d'emploi, affaires disciplinaires et répartition des bénéfices). Le Forum des associés du Canada joue un rôle consultatif auprès de la présidente et chef de la direction sur les questions liées, entre autres, à la politique, à la stratégie, à l'exploitation, aux associés et au marketing. C'est à lui qu'incombe notamment la responsabilité de ratifier les changements importants apportés à l'organisation et à la structure d'Ernst & Young Canada, de même que la nomination, le renouvellement du mandat ou la révocation de la présidente et chef de la direction.

EY : zones et régions*



* Au 1^{er} juillet 2025.



Organisation du réseau

EY est un chef de file mondial des services de certification, de fiscalité, de stratégie et transactions, et de consultation. À l'échelle mondiale, près de 400 000 employés d'EY dans plus de 145 pays sont unis par le même engagement à travailler ensemble pour un monde meilleur et partagent les mêmes valeurs et un engagement résolu en faveur de la qualité, de l'intégrité et de l'esprit critique. Dans le contexte de la mondialisation, l'approche uniforme et intégrée d'EY est particulièrement importante pour la réalisation d'audits de grande qualité de groupes multinationaux, dans presque tous les pays du monde.

Cette approche permet aux sociétés membres d'EY de s'appuyer sur des expériences vastes et diversifiées, qui sont nécessaires à la réalisation d'audits aussi complexes que variés.

EYG assure la coordination des diverses activités des sociétés membres et facilite leur coopération. EYG ne fournit pas de services, mais a notamment comme objectif de promouvoir la prestation par ses sociétés membres d'un service à la clientèle exceptionnel reconnu pour sa grande qualité, partout dans le monde. Chaque société membre d'EY est une entité juridique distincte. Les obligations et responsabilités de chacune des sociétés membres d'EY sont définies par les règles fondamentales d'EYG et divers autres accords.

Dans le cadre de la stratégie *All in*, EY a simplifié sa structure, passant de 18 à 10 régions le 1^{er} juillet 2025. EY Canada fait partie de l'une de ces 10 régions. Cette nouvelle organisation favorisera les investissements ciblés pour l'avenir, notamment ceux liés à la transformation de l'audit chez EY. Pour les clients d'audit d'EY Canada, nous croyons que cette structure renforcera l'approche multidisciplinaire que requièrent leurs audits, tout en leur offrant un accès à des services connectés, uniformes et de grande qualité, tant au sein du groupe Certification que des autres gammes de services d'EY.

La structure et les principaux organes de notre organisation, décrits ci-après, reflètent le fait qu'EY met en œuvre une stratégie commune en tant qu'organisation mondiale.

Parallèlement, le réseau EY opère à l'échelle régionale au sein des zones. Ce modèle d'exploitation favorise l'attention portée aux parties prenantes de nos activités dans les régions. Il permet aux sociétés membres de construire des relations toujours plus étroites avec nos clients et autres intervenants dans chaque pays, et d'être toujours plus attentives aux besoins locaux.



Conseil de gouvernance mondial

Le conseil de gouvernance mondial est un important organe de supervision d'EYG. Il est composé d'un ou de plusieurs représentants de chaque région, d'autres représentants des sociétés membres et de représentants externes non dirigeants. Les

représentants des régions qui n'occupent pas des postes de haute direction sont élus par le forum des associés de leur région. Le conseil de gouvernance mondial fournit à EYG des conseils sur les politiques, les stratégies et les enjeux d'intérêt public rattachés à ses décisions. Dans certains cas, il approuve, sur la recommandation du conseil de direction mondial, certaines décisions concernant EY. Jusqu'à six représentants externes ne faisant pas partie de l'équipe de direction d'EY, parmi de hauts dirigeants issus du secteur public ou du secteur privé, sont nommés à l'échelle mondiale. Ils proviennent de différents pays et ont des expériences professionnelles variées. Ils font bénéficier l'organisation mondiale et le conseil de gouvernance mondial de leurs différentes perspectives et de leurs connaissances considérables. Les représentants externes non dirigeants composent également majoritairement le sous-comité de défense de l'intérêt public du conseil de gouvernance mondial. Le sous-comité de défense de l'intérêt public examine notamment les prises de décisions et les échanges avec les parties prenantes sous l'angle de l'intérêt public, les questions soulevées dans le cadre des politiques et procédures de dénonciation, et la teneur des discussions sur l'engagement envers la qualité et la gestion des risques. Les représentants externes non dirigeants à l'échelle mondiale sont nommés par un comité formé à cette fin, leur nomination étant ensuite approuvée par le conseil de direction mondial et ratifiée par le conseil de gouvernance mondial.



Conseil de direction mondial

Le conseil de direction mondial réunit les dirigeants d'EY par fonction, gamme de services et secteur géographique. Il est présidé par le président-directeur général d'EYG et comprend l'associé directeur mondial du service à la clientèle, de la facilitation des affaires, de la croissance et de l'innovation, et de l'administration des affaires et des risques; les associés directeurs de zones; les leaders mondiaux des unités fonctionnelles Talents, Clients et secteurs, Stratégie, et Alliances et écosystèmes; les leaders mondiaux des gammes de services Certification, Consultation, Stratégie et transactions, et Fiscalité; et le président du Conseil des marchés de croissance.

Le conseil de direction mondial et le conseil de gouvernance mondial approuvent la nomination du président-directeur général d'EYG et celle des associés directeurs mondiaux et des associés directeurs de zones. Le conseil de gouvernance mondial ratifie également la nomination de toutes les autres personnes qui sont membres du conseil de direction mondial. Les responsabilités du conseil de direction mondial comprennent la promotion des

objectifs mondiaux ainsi que le développement, l'approbation et, le cas échéant, la mise en œuvre des :

- stratégies et plans d'action mondiaux;
- normes, méthodologies et politiques communes à promouvoir dans les sociétés membres d'EY;
- initiatives liées aux ressources humaines, notamment les critères et procédures d'admission, d'évaluation, de formation, de récompense et de départ à la retraite des associés;
- programmes pour l'amélioration et la protection de la qualité;
- propositions relatives à la réglementation professionnelle et aux politiques publiques;
- politiques et directives relatives à la prestation de services aux clients internationaux, au développement commercial, aux marchés et à la marque;
- plans de financement et investissements prioritaires d'EY;
- états financiers annuels et budgets d'EYG;
- recommandations du conseil de gouvernance mondial sur certaines questions.

Le conseil de direction mondial est également tenu au fait des priorités concernant le système de gestion de la qualité et des questions qui, possiblement, requièrent son attention.

Le conseil de direction mondial dispose également des pouvoirs de médiation et de résolution des différends entre les sociétés membres d'EY.



Pratique mondiale (Global Practice Group)

Le groupe Pratique mondiale rassemble les membres du conseil de direction mondial et les leaders des gammes de services, des zones géographiques, des secteurs et des fonctions. Il a pour mission de faciliter une compréhension commune des objectifs stratégiques d'EY et favorise leur réalisation uniforme au sein de l'organisation.



Sociétés membres d'EY

Selon les règles fondamentales d'EYG, les sociétés membres d'EY s'engagent à poursuivre les objectifs d'EY, notamment la prestation de services de grande qualité, partout dans le monde. Dans ce but, elles s'attachent à mettre en œuvre les stratégies et plans d'action mondiaux et à maintenir leur capacité d'exercice selon l'étendue des services prescrits. Elles ont l'obligation de respecter les normes, méthodologies et politiques communes, notamment

celles en lien avec la méthode d'audit, le système de gestion de la qualité, la gestion des risques, l'indépendance, le partage des connaissances, la gestion des talents et les technologies.

Avant tout, les sociétés membres d'EY s'engagent à exercer leurs activités professionnelles conformément aux normes professionnelles et aux règles d'éthique, et à toutes les dispositions légales applicables. Ce devoir d'intégrité et cette détermination à faire ce qui est juste sont le socle du Code de conduite mondial et des valeurs d'EY.

En plus d'accepter de se conformer aux règles fondamentales d'EYG, les sociétés membres d'EY sont signataires de contrats et d'accords relatifs à différents aspects de leur appartenance à EY, tels que les droits et obligations liés à l'utilisation du nom d'EY et le partage des connaissances entre les sociétés membres d'EY.

Les sociétés membres d'EY sont soumises à des contrôles pour vérifier qu'elles satisfont aux exigences et aux directives d'EYG en ce qui a trait notamment à l'indépendance, à la gestion des risques, à la méthode d'audit et à la gestion des talents. Les sociétés membres qui ne seraient pas en mesure de remplir les exigences de qualité ou les autres engagements qui leur sont imposés en tant que membres d'EYG pourraient être exclues de l'organisation EY.

Les valeurs d'EY sont les principes directeurs qui façonnent notre culture, notre conduite et nos décisions. Nos valeurs définissent qui nous sommes.

Nos valeurs : qui nous sommes

1 Des gens qui font preuve d'intégrité, de respect, d'esprit d'équipe et d'inclusivité

2 Des gens énergiques, enthousiastes et dotés du courage des leaders

3 Des gens qui établissent des relations fondées sur le principe de bien faire les choses



Système de gestion de la qualité

Système de gestion de la qualité

Nous avons achevé la troisième évaluation annuelle de notre système de gestion de la qualité conformément aux exigences de la Norme internationale de gestion de la qualité (ISQM 1) au 30 juin 2025.

Le système de gestion de la qualité illustre l'engagement d'EY Canada envers la transparence, l'amélioration continue et le respect de normes rigoureuses dans la réalisation des audits.

Le système de gestion de la qualité contribue également à renforcer la culture de la qualité et à affirmer le ton donné par la direction, en définissant clairement les responsabilités et obligations des dirigeants en matière de qualité.



Notre rôle d'auditeurs

Pour pouvoir prendre des décisions importantes propices à la croissance économique, les parties prenantes doivent avoir confiance dans les marchés financiers. Les auditeurs sont la clé de cette confiance grâce à leur capacité à valider et à interpréter les données de manière objective et indépendante. La qualité de l'audit joue donc un rôle crucial dans la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Réaliser des audits de grande qualité est plus important que jamais dans notre environnement de plus en plus complexe, caractérisé par la mondialisation, les mouvements rapides de capitaux et l'incidence des changements technologiques. Nous continuons d'investir dans notre système de gestion de la qualité et d'encourager l'objectivité, l'indépendance et l'esprit critique. Tels sont les fondements de la réalisation d'audits de grande qualité. Concevoir, mettre en place et faire fonctionner un système de gestion de la qualité efficace sont essentiels pour appuyer ces efforts.

Chez EY Canada, notre rôle en tant qu'auditeurs est de fournir une assurance quant à l'image fidèle donnée par les états financiers des sociétés que nous auditons. Les équipes qui réalisent nos audits réunissent des professionnels qualifiés qui tirent parti de notre vaste expérience dans différents secteurs et services. Nous nous efforçons constamment d'améliorer les processus liés à la qualité et à la gestion des risques afin de maintenir la grande qualité de nos services.

Tandis que les marchés et les parties prenantes continuent de demander des audits de grande qualité, ils attendent également une prestation de

plus en plus efficiente et efficace des services d'audit. EY cherche continuellement à améliorer l'efficacité et l'efficience de ses méthodes et processus d'audit, tout en améliorant la qualité de ses audits.



Concevoir, mettre en place et faire fonctionner un système de gestion de la qualité

Pour son système de gestion de la qualité, EY Canada applique une approche proactive et fondée sur les risques, axée sur l'atténuation des risques pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'audit. Le système de gestion de la qualité est soutenu par une gouvernance solide exercée par la direction, qui instaure une culture où nos professionnels comprennent l'importance de bien faire les choses. Ainsi, dans le groupe d'audit, nous réalisons chaque mission en faisant preuve d'esprit critique, de diligence, d'indépendance et d'objectivité, conformément aux normes professionnelles. La qualité et l'intégrité sont les valeurs cardinales de notre pratique de l'audit.

Un suivi du système de gestion de la qualité permet de détecter les déficiences nécessitant la prise de mesures correctives et sert de base à l'évaluation annuelle de son efficacité globale.

Le système de gestion de la qualité d'EY Canada s'appuie sur les directives nationales et sur un cadre mondial appliqué à l'ensemble du réseau EY pour assurer la qualité des missions et l'efficacité du fonctionnement. Le cadre mondial est évolutif et adaptable en fonction des faits et circonstances propres à chaque société membre. Cette approche est particulièrement importante dans une économie mondiale où de nombreux audits transnationaux nécessitent la collaboration d'autres sociétés membres d'EY.

Les sociétés membres d'EY utilisent certaines politiques, technologies, stratégies et certains programmes mondiaux en vue de la conception, de la mise en place et du fonctionnement de leur système de gestion de la qualité. Ces ressources servent à soutenir les sociétés membres d'EY et leurs professionnels.

Dans le cadre du processus d'évaluation des risques, EY Canada recueille des informations et des commentaires provenant de l'ensemble de ses gammes de services, fonctions et zones géographiques, afin d'élaborer ou de mettre à jour les objectifs en matière de qualité, les risques liés à la qualité et les réponses possibles (y compris les contrôles du système de gestion de la qualité). Lors

de cette évaluation et de la définition des objectifs, risques et réponses, EY Canada examine le cadre mondial et tient compte des faits et circonstances qui lui sont propres, y compris la nature et les caractéristiques de son fonctionnement, les types de missions réalisées et les tendances systémiques observées lors des activités de suivi du système de gestion de la qualité.



Rôles à l'égard du système de gestion de la qualité

Pour pouvoir concevoir, mettre en place et faire fonctionner son système de gestion de la qualité, EY Canada attribue des rôles à certaines personnes. Ces personnes doivent avoir l'expérience, les connaissances, l'influence et l'autorité appropriées, ainsi que suffisamment de temps pour s'acquitter des rôles à l'égard du système de gestion de la qualité qui leur sont attribués, et sont responsables du bon exercice de leurs fonctions.

Des cadres de responsabilités décrivent la manière dont les personnes sont tenues responsables de leurs obligations liées au système de gestion de la qualité et des autres activités axées sur la qualité, ainsi que la façon dont ces responsabilités se reflètent dans l'évaluation de leur rendement.

Les principaux rôles liés au système de gestion de la qualité sont les suivants :

Responsabilité ultime et obligation ultime de rendre compte : La responsabilité ultime et l'obligation ultime de rendre compte à l'égard du système de gestion de la qualité, d'évaluer ce système et de se prononcer sur son efficacité incombe à la présidente et chef de la direction d'EY Canada.

Responsabilité fonctionnelle à l'égard du système de gestion de la qualité : La responsabilité fonctionnelle à l'égard du système de gestion de la qualité est attribuée à l'associé directeur du groupe Certification au Canada. Il doit notamment surveiller le processus de prise de mesures correctrices et recommander la conclusion de l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité à la présidente et chef de la direction d'EY Canada. L'associé directeur du groupe Certification, qui demeure la personne à qui incombe l'obligation de rendre des comptes, nomme un responsable fonctionnel qui l'aidera à s'acquitter de ses responsabilités en la matière. Un comité fonctionnel pour le système de gestion de la qualité, présidé par l'associé directeur du groupe Certification, a été créé. Ce comité supervise le fonctionnement du système de gestion de la qualité. Il est constitué du responsable fonctionnel du système de gestion de la qualité, des leaders des gammes de services (Certification, Fiscalité,

Consultation, et Stratégie et transactions), des leaders des diverses fonctions (Indépendance, Gestion des risques, Talents, Services professionnels et Mise en œuvre de la qualité).

Responsabilité fonctionnelle à l'égard de la conformité aux règles d'indépendance : La responsabilité fonctionnelle à l'égard de la conformité aux règles d'indépendance incombe au leader de l'indépendance pour le Canada.

Responsabilité fonctionnelle à l'égard du suivi du système de gestion de la qualité : La responsabilité fonctionnelle à l'égard du suivi du système de gestion de la qualité est attribuée au directeur des Services professionnels pour le Canada. Celui-ci doit notamment superviser le processus de suivi et approuver la conclusion recommandée à l'égard de l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité ou proposer les modifications à y apporter. Le directeur des Services professionnels pour le Canada, qui demeure la personne à qui incombe l'obligation de rendre des comptes, nomme un responsable du suivi qui l'aidera à s'acquitter de ses responsabilités liées au système de gestion de la qualité. Un comité de surveillance pour le système de gestion de la qualité, présidé par la personne à la direction des Services professionnels pour le Canada, a été mis en place pour superviser les processus et les activités de suivi du système de gestion de la qualité. Il est formé du responsable du suivi du système de gestion de la qualité, de la présidente et chef de la direction d'EY Canada, de l'associé directeur du groupe Certification au Canada, du directeur canadien des Services professionnels, du leader de la mise en œuvre de la qualité pour le groupe Certification au Canada, du leader de l'indépendance pour le Canada, du leader du groupe Gestion des risques du Canada, du responsable de l'éthique et du directeur des affaires juridiques.



Efficacité : conclusion de l'évaluation annuelle en date du 30 juin 2025

La présidente et chef de la direction d'EY Canada, au nom de la Société, doit évaluer le système de gestion de la qualité chaque année au 30 juin et formuler une conclusion sur son efficacité.

L'évaluation vise à déterminer si le système de gestion de la qualité d'EY Canada fournit l'assurance raisonnable :

- qu'EY Canada et les membres de son personnel s'acquittent de leurs responsabilités et réalisent les missions conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables;

- que les rapports délivrés par la société membre ou les associés responsables de missions sont appropriés aux circonstances.

L'évaluation de l'efficacité du système de gestion de la qualité est axée sur le présent (soit au 30 juin); toutefois, elle se fonde sur les informations recueillies lors des activités de suivi réalisées sur une période donnée. L'évaluation a été effectuée à la lumière des résultats des activités suivantes :

- Tests des contrôles du système de gestion de la qualité
- Inspections internes et externes des dossiers de mission
- Autres activités de suivi

La société membre exerce son jugement professionnel pour évaluer les résultats des activités de suivi, notamment pour déterminer si des constatations, prises individuellement ou collectivement, indiquent l'existence d'une déficience. Si des déficiences sont relevées, il faut réaliser une analyse des causes profondes et concevoir un plan d'amélioration de la qualité. Il faut ensuite évaluer la gravité et le caractère généralisé de ces déficiences. Si une déficience grave a été relevée, la société membre doit, lorsqu'elle formule sa conclusion sur l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité, déterminer si l'on a remédié aux effets de la déficience et si les mesures prises étaient efficaces au 30 juin 2025.



Conclusion de l'évaluation annuelle
du système de gestion de la qualité
en date du 30 juin 2025

EY Canada a conclu, en date du 30 juin 2025, que le système de gestion de la qualité fournit l'assurance raisonnable que les objectifs du système sont atteints.



Composantes de
notre système
de gestion
de la qualité

Composantes de notre système de gestion de la qualité

Dans les sections suivantes, nous décrivons les principales composantes de notre système de gestion de la qualité.



Conformément à la norme ISQM 1, EY Canada a conçu et mis en place un processus d'évaluation des risques aux fins d'établissement d'objectifs en matière de qualité, d'identification et d'évaluation des risques liés à la qualité, et de conception et de mise en œuvre de réponses à ces risques. Le processus d'évaluation des risques est mis en œuvre chaque année afin d'assurer l'uniformité dans l'application du système de gestion de la qualité d'EY Canada.

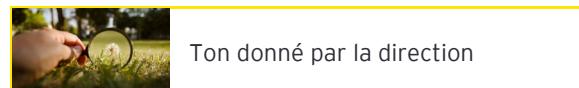
Pour favoriser l'uniformité tout en offrant aux sociétés membres d'EY une approche évolutive pouvant être adaptée en fonction des faits et circonstances qui leur sont propres, des représentants de l'équipe de direction mondiale d'EY (incluant l'équipe de direction mondiale du groupe Certification) ont établi des bases de référence mondiales pour le système de gestion de la qualité intégrant des objectifs en matière de qualité, des risques liés à la qualité et des réponses possibles, sur la base des indications reçues des groupes fonctionnels et des gammes de services à l'échelle mondiale, zonale et régionale. Les sociétés membres d'EY ont la responsabilité d'évaluer les bases de référence du système de gestion de la qualité et de déterminer s'il y a lieu de les compléter ou de les

adapter pour pouvoir les utiliser (p. ex. selon les risques additionnels liés à la qualité, la nécessité d'adapter les réponses, etc.).

EY Canada a passé en revue les bases de référence du système de gestion de la qualité et a :

- accepté ou rejeté les risques liés à la qualité et les ressources des bases de référence mondiales après une analyse appropriée des faits et circonstances propres à EY Canada; si EY Canada rejette les ressources et les contrôles clés des bases de référence mondiales, elle doit d'abord en discuter avec l'équipe de direction du système de gestion de la qualité de la zone concernée;
- en collaboration avec l'équipe de direction du système de gestion de la qualité de la zone concernée, déterminé le niveau de mise en application des contrôles clés des bases de référence mondiales;
- personnalisé, à l'échelle mondiale, zonale et régionale, les contrôles clés des bases de référence ayant été acceptés.

Dans sa revue des bases de référence du système de gestion de la qualité, EY Canada tient compte des faits et circonstances qui lui sont propres, y compris la nature et les caractéristiques de son fonctionnement, les types de missions réalisées et les tendances systémiques découlant des activités de suivi du système de gestion de la qualité.



Les dirigeants d'EY Canada ont la responsabilité de donner le ton approprié et de démontrer qu'EY s'engage à servir l'intérêt public en réalisant des audits qui renforcent la confiance dans l'information financière. Si le ton donné par la direction revêt une importance capitale, les gens d'EY comprennent aussi qu'il revient à chacun d'entre eux de contribuer à l'exercice de nos responsabilités professionnelles, notamment en matière de qualité, et savent qu'ils sont également des leaders au sein de leurs équipes et de leurs collectivités. Les valeurs partagées d'EY, qui sont une source d'inspiration pour nos gens et qui les aident à bien faire les choses, ainsi que notre

engagement envers la qualité, sont ancrés dans notre identité et dans tout ce que nous faisons.

La culture d'EY favorise fortement la collaboration tout en insistant particulièrement sur l'importance de la consultation lorsqu'il faut composer avec des questions complexes ou subjectives relatives à la comptabilité, à l'audit, à l'information financière, à la réglementation et à l'indépendance.

La position d'EY Canada est toujours la même : aucun client ni aucune relation externe n'a plus d'importance que notre réputation professionnelle ou que l'éthique et l'intégrité de tous nos professionnels.

L'approche d'EY en matière d'éthique professionnelle et d'intégrité, qui est énoncée dans le Code de conduite mondial d'EY et dans d'autres directives, est intégrée à sa culture de consultation, à ses programmes de formation et à ses communications internes. Les hauts dirigeants insistent sur l'importance d'accomplir un travail de qualité, de se conformer aux normes professionnelles et aux directives de la Société, et de diriger par l'exemple. EY Canada dispose d'un responsable de l'éthique, qui supervise la planification stratégique de nos activités et programmes liés à l'éthique, afin de favoriser une culture fondée sur les plus hautes normes de conduite dans tout ce que nous faisons. Les sociétés membres d'EY évaluent la qualité des services professionnels fournis, une mesure essentielle pour pouvoir évaluer et récompenser les professionnels d'EY.

Afin d'évaluer la culture de qualité des sociétés membres d'EY et de fournir à EY Canada de précieuses données sur la façon dont cette culture de qualité est perçue, notamment en ce qui concerne le ton donné par la direction, la collaboration, la gestion de la charge de travail et les comportements éthiques, EY réalise un sondage mondial sur la qualité chaque année. Les résultats de ce sondage nous aident à cerner les domaines dans lesquels EY Canada fait bien ainsi que ceux dans lesquels de nouvelles mesures peuvent devoir être prises. Le sondage mondial sur la qualité de 2025 a révélé que, selon nos gens, le ton donné par la direction témoigne de notre engagement envers la qualité et qu'EY Canada récompense et valorise les contributions à la qualité. Notre culture bien établie de consultation, d'encadrement et d'amélioration continue de la qualité se reflète également dans les résultats de notre sondage sur la qualité.



Code de conduite mondial

Notre culture valorise l'intégrité des professionnels d'EY et des personnes qui travaillent avec nous. Le Code de conduite mondial d'EY, qui s'applique à tous les membres du personnel d'EY, présente un ensemble de principes clairs qui orientent nos actions et notre conduite professionnelle. Notre Code de conduite mondial s'articule autour des cinq thèmes que voici :

1. Travailler les uns avec les autres
2. Travailler avec les clients et les tiers
3. Faire preuve d'intégrité professionnelle
4. Maintenir notre objectivité et notre indépendance
5. Protéger les données, les informations et le capital intellectuel

Grâce aux politiques et procédures visant à assurer la conformité au Code de conduite mondial d'EY, ainsi qu'à des communications fréquentes, nous nous efforçons de créer un environnement qui encourage tous les gens d'EY à agir de façon responsable, notamment en signalant tout écart de conduite, sans crainte de représailles.



Cadres de responsabilités

Les responsabilités d'EY sont définies par un ensemble de politiques et de cadres qui donnent corps à la notion de qualité et qui décrivent la manière dont les associés et les dirigeants d'EY sont tenus de s'acquitter de leurs responsabilités en la matière ainsi que la façon dont ces responsabilités se reflètent dans l'évaluation de leur rendement.

Le cadre mondial de responsabilités s'applique à tous les associés d'EY, quels que soient leur rôle, leur gamme de services ou leur lieu de travail. S'y ajoutent deux cadres complémentaires :

- un cadre propre au groupe Certification;
- un cadre qui s'applique aux personnes assumant des rôles de direction au sein de nos gammes de services et groupes fonctionnels.

Collectivement, ces trois cadres de responsabilités établissent des attentes claires en matière de qualité et de conformité, afin de préserver la confiance des parties prenantes externes envers EY.



Exigences légales et règles de déontologie pertinentes



Respect du Code de conduite mondial

Le Code de conduite mondial d'EY énonce les principes qui guident les actions des gens d'EY et leur manière de conduire les affaires. Chez EY Canada, nous nous engageons à respecter les lois et règlements applicables, et nos valeurs soutiennent notre engagement à agir comme il se doit. Cet engagement important est appuyé par un certain nombre de politiques et de procédures décrites dans les lignes qui suivent.



Indépendance

Le respect des règles de déontologie pertinentes, y compris celles relatives à l'indépendance, est un élément clé du système de gestion de la qualité, et consiste notamment à nous assurer que nous sommes indépendants, dans les faits et en apparence, conformément aux normes applicables. Les règles de déontologie et d'indépendance pertinentes au regard des audits et des services professionnels d'EY sont énoncées dans le Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les Normes internationales d'indépendance) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA). Nous nous conformons également aux règles de déontologie ou aux normes professionnelles applicables dans les pays où nous réalisons nos audits ou fournissons nos services professionnels. Se reporter à la section « Pratiques relatives à l'indépendance » pour en savoir plus sur nos directives, outils et processus liés au maintien de l'indépendance.



Non-conformité aux textes légaux et réglementaires

Conformément au Code de l'IESBA, EY a adopté une directive conçue pour assurer le respect des obligations qui lui incombent en ce qui concerne les cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires. La directive établit notamment des obligations à l'égard de toute activité non conforme

qu'exerceraient les clients ou les membres du personnel d'EY dans le cadre de leurs activités commerciales respectives.

En plus d'avoir à signaler les cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, EY peut être tenue de produire, à l'intention des autorités concernées, certains rapports sur des fautes, avérées ou suspectées, commises par ses clients. Lorsque de telles obligations existent, les rapports sont produits conformément aux lois applicables dans le territoire visé.



Bureau mondial de la conformité

Bien que les exigences légales et réglementaires en matière de conformité soient gérées localement par des spécialistes et les sociétés membres d'EY, EY dispose d'un Bureau mondial de la conformité chargé de superviser la conception et la mise en œuvre de programmes de conformité pour répondre aux exigences applicables.

Les sujets actuellement traités par le Bureau mondial de la conformité sont : le respect des règles relatives à l'intelligence artificielle et au traitement des données, les conflits d'intérêts, les crimes financiers, l'indépendance ainsi que la conformité en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Ces sujets ont été retenus en raison des enjeux communs qu'ils représentent pour les sociétés membres du réseau EY.

Le Bureau mondial de la conformité joue également un rôle dans la coordination et la surveillance de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques d'EY concernant les grands enjeux de conformité à l'échelle mondiale. Les objectifs de la surveillance sont les suivants :

1. Fournir une assurance quant à l'efficacité opérationnelle des contrôles testés
2. Repérer les possibilités d'amélioration continue
3. Identifier les cas de non-conformité afin de les soumettre à la gestion des risques

Le Bureau mondial de la conformité est dirigé par le chef mondial de la conformité, qui relève de l'associé directeur mondial, Administration des affaires et risques.

EY Canada a nommé un chef de la conformité, responsable de comprendre les exigences locales, de collaborer avec des spécialistes pour concevoir et mettre en œuvre des programmes adaptés et de rendre compte à la direction de la performance en matière de conformité.



Dénonciation

Le service d'assistance EY/Ethics permet au personnel et aux clients d'EY, ainsi qu'à d'autres personnes à l'extérieur de la Société, de pouvoir signaler en toute confidentialité les activités au cours desquelles un comportement inapproprié ou contraire à l'éthique pourrait contrevir aux normes professionnelles ou être, d'une façon ou d'une autre, incompatible avec le Code de conduite mondial d'EY ou les valeurs que nous partageons. À l'échelle mondiale, le service d'assistance est administré par un prestataire externe qui offre des services téléphoniques de signalement confidentiel, dans le respect de l'anonymat si telle est la volonté de l'appelant.

Lorsque le service d'assistance EY/Ethics reçoit un signalement par téléphone ou sur Internet, le service juridique ou l'équipe Éthique de la société membre y donne suite rapidement. Selon son contenu, le signalement est traité par des personnes compétentes du groupe Gestion des risques, de l'équipe Talents ou des autres services concernés.



Intégrité de l'apprentissage

EY offre à ses gens un programme complet d'apprentissage pour soutenir la qualité et le perfectionnement professionnel. L'intégrité de l'apprentissage est un des principes fondamentaux de ce programme. EY Canada encourage ses gens à s'engager pleinement dans ce programme d'apprentissage et indique clairement qu'il y aura des conséquences en cas de manquement à l'intégrité.



Lutte contre la corruption

La directive mondiale en matière de lutte contre la corruption fournit aux gens d'EY des indications sur la conduite à tenir face aux activités illégales ou contraires à l'éthique. Elle leur impose l'obligation de se conformer aux lois anticorruption et définit les diverses formes de corruption. Elle établit également les devoirs de signalement qui incombent à nos gens lorsqu'ils découvrent des actes de corruption. Étant donné l'ampleur grandissante de la corruption à l'échelle mondiale, EY maintient ses efforts de déploiement de mesures de lutte contre la corruption au sein de ses sociétés membres.



Délit d'initié

Le commerce des valeurs mobilières est régi par une multitude de lois et de règlements, et les membres du personnel d'EY sont tenus de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires qui ont trait au délit d'initié. Il est interdit aux membres du personnel d'EY d'effectuer des opérations sur titres s'ils sont en possession d'informations importantes et inconnues du public.

La directive mondiale d'EY sur le délit d'initié réitère l'interdiction, pour nos gens, d'effectuer des opérations sur titres sur la base d'informations privilégiées en leur possession, précise ce qui constitue des informations privilégiées et indique quelles personnes nos gens doivent consulter s'ils s'interrogent sur leurs responsabilités.



Sanctions économiques et commerciales

Il est important que les gens des sociétés membres d'EY se conforment aux règles en constante évolution en matière de sanctions économiques et commerciales internationales. EY vérifie donc, lors de l'acceptation et du maintien de relations d'affaires, les sanctions qui ont été prises dans diverses régions et fournit à ses gens les indications nécessaires concernant les relations et les activités touchées.



Lutte contre le blanchiment d'argent

En vertu de la réglementation sur le blanchiment d'argent, EY Canada doit respecter certaines obligations lorsqu'elle agit comme intermédiaire financier. Conformément aux lignes directrices mondiales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, EY Canada a mis en place des politiques et des procédures afin de se conformer à ces obligations. Chez EY, nous veillons à ce que nos gens soient formés sur les responsabilités qui leur incombent en vertu de cette réglementation et leur indiquons quelles personnes ils doivent consulter s'ils ont des questions.



Confidentialité et protection des données

La directive mondiale sur la protection et la confidentialité des données d'EY, le programme de règles d'entreprise contraignantes et les directives

connexes d'EY établissent les principes et les normes minimales qui régissent la collecte, l'utilisation et la protection de toutes les données dont EY a la responsabilité, y compris les données à caractère personnel concernant les actuels, anciens et futurs professionnels, clients, fournisseurs et partenaires d'affaires d'EY, de même que les autres informations se rapportant aux clients, aux tiers ou à l'organisation EY considérées comme confidentielles. La directive est conforme aux dispositions du *Règlement général sur la protection des données* (RGPD) de l'Union européenne et aux autres lois et règlements applicables en matière de protection des données et de vie privée, ainsi qu'aux normes professionnelles pertinentes établissant un cadre de confidentialité. Les règles d'entreprise contraignantes d'EY sont approuvées par les autorités de réglementation du Royaume-Uni et de l'Union européenne et supervisées par le chef mondial de la protection des renseignements personnels d'EY, et établissent un mécanisme juridique facilitant les échanges de données à caractère personnel au sein du réseau EY.

Les équipes d'EY s'engagent également à utiliser et à gérer les données personnelles et confidentielles intégrées aux technologies d'IA de manière responsable, conformément aux lois, règlements et normes professionnelles applicables à l'utilisation et à la gestion des systèmes d'IA et des données associées.



Rotation des associés et associations de longue date

EY Canada respecte les règles relatives à la rotation des associés et aux associations de longue date du Code de l'IESBA et du code de déontologie des diverses organisations provinciales de CPA au Canada (Code des CPA), de même que les règles de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. EY Canada appuie la rotation des associés d'audit, car elle permet à l'équipe d'avoir un regard neuf sur la mission et d'affermir son indépendance par rapport à la direction tout en maintenant la continuité de l'équipe, et notamment sa connaissance et son expérience de l'entreprise. La rotation des associés d'audit combinée aux règles d'indépendance et à la surveillance des auditeurs par des autorités indépendantes aide à renforcer notre indépendance et notre objectivité et est une importante sauvegarde pour la qualité de l'audit.

Selon la directive mondiale en matière d'indépendance d'EY, dans le cas des entités d'intérêt public (EIP) qui ne sont pas des émetteurs inscrits auprès de la SEC, l'associé responsable de la mission, le responsable de la revue de la qualité de la mission et les autres associés d'audit qui prennent des décisions clés ou portent des jugements clés relativement à des aspects importants de l'audit (collectivement, les « associés clés de la mission ») doivent être relayés tous les sept ans. Lorsque le client d'audit est une nouvelle EIP (une entité cotée depuis peu, par exemple), les associés clés de la mission qui ont assumé un tel rôle auprès du client d'audit pendant six années ou plus avant son entrée en bourse peuvent demeurer en poste pour une période additionnelle de deux ans.

Selon le Code de l'IESBA, l'associé clé de la mission dont la période d'affectation maximale est arrivée à terme ne peut diriger ou coordonner la prestation de services professionnels destinés à l'EIP cliente d'audit avant d'avoir observé une période d'arrêt. Cette période d'arrêt est de cinq ans dans le cas d'un associé responsable de la mission d'audit, de trois ans dans le cas d'un responsable de la revue de la qualité de la mission, et de deux ans dans le cas des autres associés assujettis aux règles de rotation. Lorsque le client d'audit est un émetteur assujetti canadien (EAC), la période d'arrêt est de cinq ans tant dans le cas d'un associé responsable de la mission d'audit que dans celui d'un responsable de la revue de la qualité de la mission.

Lorsque le client d'audit est un émetteur inscrit auprès de la SEC, y compris un émetteur privé étranger, l'associé responsable de la mission d'audit et l'associé responsable de la revue de la qualité de la mission doivent se retirer de la mission après cinq ans et observer une période d'arrêt de cinq ans.



Bureau de gestion des données

Chez EY, nous savons que les données doivent être rigoureusement protégées, mais qu'elles constituent également une ressource stratégique favorisant l'innovation et la création de valeur. Le Bureau de gestion des données d'EY a été mis en place pour répondre au besoin de renforcer la gouvernance des données et d'harmoniser les pratiques à l'échelle des sociétés membres, des gammes de services et des comptes d'EY.

Le rôle du Bureau de gestion des données est de coordonner les fonctions de contrôle et de gestion des risques de première ligne, tout en servant de ressource centrale pour assurer la responsabilisation des parties prenantes dans la gestion et la gouvernance des données tout au long de leur cycle de vie. Il veille également à la mise en œuvre uniforme et au respect des directives et lignes directrices sur la protection des données et la sécurité de l'information, et à leur intégration à l'échelle des sociétés membres, des gammes de services et des comptes d'EY.

Les autres associés de l'équipe d'audit assujettis aux règles de rotation de la SEC doivent se retirer de la mission après sept ans et observer une période d'arrêt de deux ans.

En plus des règles de rotation des associés clés de la mission applicables dans le cas des clients d'audit qui sont des EIP, EY a également adopté un cadre de sauvegardes pour les associations de longue date. Celui-ci est conforme aux dispositions du Code de l'IESBA et prévoit la prise en compte des menaces pour l'indépendance que peut représenter une affectation professionnelle de longue durée pour les professionnels d'EY, et les sauvegardes pour les contrer.

Nous avons mis en place divers processus pour surveiller efficacement la conformité aux règles internes de rotation des associés et aux exigences relatives aux relations de longue date qu'entretiennent les associés d'audit et les autres professionnels d'EY avec l'entité auditee.



Rotation des cabinets

En ce qui concerne les EIP de l'Union européenne, nous nous conformons aux dispositions relatives à la rotation des cabinets d'audit du Règlement n° 537/2014 de l'Union européenne (paragraphe 1 de l'article 17).



Acceptation de la relation client et de la mission



Directive mondiale sur l'acceptation des clients et des mandats

La directive mondiale sur l'acceptation et le maintien des relations clients et des mandats d'EY établit les principes sur lesquels s'appuient les sociétés membres d'EY pour décider d'accepter ou non un nouveau client ou mandat ou de maintenir un mandat ou une relation avec un client existant. Ces principes sont essentiels au maintien de la qualité, à la gestion des risques, à la protection des gens d'EY et au respect des exigences réglementaires. La directive mondiale sur l'acceptation et le maintien des relations clients et des mandats d'EY est un bon exemple de politique adoptée par EYG pour favoriser l'adhésion aux valeurs d'EY et l'uniformité du système de gestion de la qualité.

La directive répond aux objectifs suivants :

- Établir un processus d'évaluation des risques et de prise de décisions rigoureux en vue de l'acceptation ou du maintien des relations clients ou des mandats
- Nous aider à respecter les exigences en matière d'indépendance applicables
- Relever et gérer de façon appropriée tout conflit d'intérêts
- Identifier les clients et les mandats qui présentent un risque accru
- Mettre en évidence les clients ou les mandats qui ne sont pas compatibles avec les valeurs d'EY
- Exiger la consultation de professionnels désignés d'EY pour établir des procédures de gestion des risques additionnelles à l'égard de certains facteurs présentant un risque élevé
- Favoriser la conformité aux exigences législatives, réglementaires et professionnelles
- S'assurer que le mandat proposé s'inscrit dans le cadre de la prestation de services d'EY et qu'il ne suppose pas la prestation d'un service interdit

En outre, la directive mondiale sur les conflits d'intérêts d'EY définit les normes mondiales sur la résolution des différentes catégories de conflits d'intérêts éventuels et le processus à suivre pour les repérer. Elle prévoit également des dispositions visant à atténuer les conflits d'intérêts éventuels le plus rapidement et le plus efficacement possible en recourant aux sauvegardes appropriées. Ces sauvegardes peuvent comprendre l'obtention, auprès du client, d'un consentement à ce que nous agissons, en cas de conflit d'intérêts, pour le compte d'une autre partie; la constitution d'équipes de mandats distinctes pour deux parties ou plus; la prise de mesures de séparation des équipes de mandat appropriées ou le refus d'un mandat pour éviter un conflit.

La directive mondiale sur les conflits d'intérêts d'EY et ses lignes directrices connexes tiennent compte de la complexité croissante des mandats et des relations avec les clients, ainsi que de la nécessité de répondre rapidement et avec exactitude aux clients. Elles sont également conformes au plus récent Code de l'IESBA.



Application de la directive

Nous utilisons le processus d'acceptation des clients et des mandats d'EY (Process for Acceptance of Clients and Engagements - PACE) pour coordonner les activités d'acceptation et de maintien des relations clients et des mandats conformément aux directives de l'organisation mondiale, des gammes de services et des sociétés membres d'EY. Le système PACE accompagne les utilisateurs dans le processus

d'acceptation et de maintien et est conforme aux normes professionnelles nécessaires pour évaluer les occasions d'affaires et les risques connexes. PACE est un exemple de ressource technologique mise à la disposition des sociétés membres d'EY partout dans le monde pour assurer l'uniformité.

Le processus d'acceptation ou de maintien des relations clients et des mandats tient compte de l'évaluation, par l'équipe de mandat, de facteurs de risque associés à un large éventail de critères, comme le secteur d'activité, l'attitude de la direction, les contrôles internes, la complexité de l'audit et les parties liées.

Dans le cadre de ce processus, nous examinons les caractéristiques de risque de tout nouveau client ou mandat potentiel, ainsi que les résultats des procédures de diligence raisonnable. En outre, avant d'accepter une nouvelle relation client ou un nouveau mandat, nous déterminons si nous disposons des ressources suffisantes et appropriées pour la prestation de services de qualité, particulièrement dans les secteurs très techniques, et si nous sommes autorisés à fournir les services requis par le client. Suivant notre processus d'approbation, les nouvelles missions d'audit d'entité cotée ne peuvent être acceptées sans l'approbation de l'associé directeur du groupe Certification du Canada et du directeur des Services professionnels du Canada.

Notre processus de maintien des relations clients et des mandats est l'occasion d'évaluer si nous sommes en mesure de continuer à offrir un service de qualité. Chaque année, l'associé responsable de l'audit réévalue, avec l'aide de l'équipe de direction du groupe Certification, nos relations avec les entités auxquelles nous fournissons des services d'audit ou de certification afin de déterminer si le maintien de ces relations est approprié.

Cet examen permet d'identifier les missions d'audit qui exigent la mise en œuvre de procédures de surveillance supplémentaires (surveillance étroite) au cours de l'audit ainsi que les relations d'audit auxquelles nous mettrons fin. Comme dans le cas du processus d'acceptation des relations clients et des mandats, l'associé directeur du groupe Certification du Canada et le directeur des Services professionnels du Canada participent au processus de maintien des relations clients et des mandats.



Réalisation des missions

Afin de soutenir l'engagement continu des sociétés membres d'EY à réaliser des audits de grande qualité,

l'organisation mondiale EY investit plus de 1 G\$ US dans les technologies de prochaine génération du groupe Certification. Cet investissement témoigne de la détermination d'EY à instaurer la confiance à l'égard des marchés financiers et des économies du monde entier.



Rôle des technologies

La plus récente phase de notre investissement technologique de 1 G\$ US comprend l'intégration d'une série de fonctionnalités reposant sur l'IA pour accélérer la transformation de l'audit et déployer l'IA à grande échelle afin de soutenir plus de 160 000 missions d'audit dans le monde. Cette évolution s'appuie sur la puissance de notre gamme actuelle d'outils technologiques de pointe en audit, intégrée en une plateforme unique et homogène alimentée par l'IA, et favorisant la transformation par :

- des capacités d'accès aux données et d'analytique avancée de prochaine génération;
- l'intelligence artificielle (IA) à grande échelle;
- une expérience utilisateur améliorée.

En 2025, l'organisation mondiale EY a déployé plus de 30 nouvelles fonctionnalités et améliorations technologiques pour le groupe Certification, portant à plus de 100 le nombre total de nouvelles capacités ou améliorations depuis le début de notre programme d'investissement technologique sur quatre ans.



Assurer la qualité grâce à la technologie

Capacités d'accès aux données et d'analytique avancée de prochaine génération

Les capacités avancées de gestion des données contribuent à renforcer la qualité en permettant l'analyse de populations complètes de données, ce qui soutient l'audit axé sur les données intégré à notre méthode d'audit. La gamme mondiale d'outils d'analyse de données EY Helix facilite déjà la réalisation d'analyses de données poussées tout au long de l'audit, et permet aux équipes d'EY d'analyser en profondeur les bonnes données au bon moment et de mieux comprendre les sociétés auditées et leur environnement de risques. En intégrant davantage les capacités d'analytique avancée directement dans le flux de travail de notre plateforme d'audit, EY Canvas, nous fournissons aux utilisateurs les données dont ils ont besoin au moment opportun, améliorant ainsi considérablement leur expérience.

De meilleures fonctionnalités de saisie et d'analyse de données nous permettent d'élargir la quantité de données utilisées pour obtenir des éléments probants, ce qui accroît la confiance dans la grande qualité de nos audits.

IA à grande échelle

Les nouvelles fonctionnalités comprennent EYQ Assurance Knowledge, qui utilise l'IA générative pour effectuer des recherches détaillées dans les documents de comptabilité et d'audit et en résumer le contenu. EYQ Assurance Knowledge est directement intégré au flux de travail d'EY Canvas, ce qui permet aux 140 000 professionnels de Certification d'EY de tirer parti de l'IA générative pour obtenir des réponses adaptées au profil et au contexte de leurs missions d'audit, en tenant compte notamment de la zone géographique, du secteur et de la complexité.

Parmi les autres fonctionnalités figure une nouvelle version des listes de contrôle intelligentes d'EY qui, grâce à l'IA générative, proposent des réponses aux différentes questions, ainsi que l'outil de rapprochement des états financiers d'EY (EY Financial Statement Tie Out), qui aide les professionnels de l'audit à vérifier l'exactitude et l'intégrité des états financiers. Ces solutions d'IA sont élaborées et déployées conformément aux neuf principes d'IA responsable de l'organisation EY.

Expérience utilisateur améliorée

Une expérience de premier ordre favorise la qualité en facilitant la réalisation d'audits grandement intégrés et réalisés de manière uniforme partout dans le monde. Notre plateforme d'audit EY Canvas est actuellement au cœur de l'expérience d'audit : elle favorise une coordination efficace et une documentation uniforme tout en facilitant la collaboration entre les équipes d'EY et les entreprises à l'échelle mondiale. EY Canvas réunit des flux de travail guidés, des données et des connaissances.



La qualité au cœur du développement technologique

Les efforts d'EY pour construire cette plateforme technologique de prochaine génération pour le groupe Certification sont englobés dans un même programme de transformation mondiale. Ce programme inclut des protocoles normalisés applicables à la création, au développement et au déploiement de concepts technologiques. De nombreuses parties prenantes participent à ce programme, dont des représentants des Services professionnels, du réseau mondial de la qualité de Certification et d'EY Technologie à l'échelle mondiale et zonale.

Ces parties prenantes forment un comité mondial qui évalue les nouveaux concepts technologiques de Certification en fonction de plusieurs critères et avantages incluant la qualité, la valeur pour les professionnels d'EY et la valeur pour les clients d'EY. Si le comité estime qu'un concept ne répond pas suffisamment à ces critères ou à d'autres, celui-ci est rejeté, ou encore il est modifié, auquel cas il devra être présenté à nouveau au comité.

Avant d'être déployée, toute technologie d'audit doit faire l'objet de tests rigoureux, notamment auprès des utilisateurs finaux, tout au long de son cycle de développement. Une fois la ronde d'essais et d'études pilotes terminée et les commentaires analysés et intégrés, la technologie est alors présentée à la direction mondiale du groupe Certification pour obtenir la certification nécessaire.



Méthodologie fondée sur la technologie

Les entreprises tirent parti de la technologie pour développer de nouveaux systèmes et processus de gestion, et analyser plus de données pour éclairer leurs décisions d'affaires. Cette tendance favorise une approche d'audit plus axée sur l'analyse des données et les risques. Des populations complètes de données sont ainsi analysées, ce qui permet à l'auditeur de diriger son attention sur les flux et processus opérationnels dans leur ensemble.

L'intégration de l'approche axée sur les données à la Méthode mondiale d'audit (MMA) d'EY améliore l'évaluation préliminaire des risques par l'auditeur et lui permet d'ajuster au besoin ses conclusions tout au long des différentes phases de l'audit. L'auditeur peut ainsi réévaluer les risques en fonction de ce qu'indiquent les données, ce qui rend le processus d'audit itératif.



Répondre au risque de dépendance excessive à l'égard des technologies

EY a mis en place des procédures, des politiques et des ressources, y compris des technologies fondées sur l'IA, pour favoriser l'utilisation responsable des outils et technologies d'audit, et atténuer le risque de dépendance excessive des professionnels de l'audit à leur égard. De plus, la MMA d'EY met l'accent sur l'exercice d'un esprit critique approprié et sur la supervision et la revue adéquates dans la mise en œuvre des procédures d'audit. Les outils et technologies d'audit d'EY, incluant les technologies fondées sur l'IA, sont conçus pour aider l'équipe d'audit à réaliser les procédures visant à répondre aux risques d'anomalies significatives, mais ne

remplacent pas la nécessité pour le professionnel de faire appel à son expérience et à son jugement pour parvenir à une conclusion.



Risques émergents

L'approche de l'auditeur doit évoluer continuellement afin de pouvoir répondre à tous les types de risques, aussi bien les risques traditionnels que les risques émergents, car tous peuvent avoir une incidence sur les états financiers. Les risques émergents incluent l'évolution des conditions macroéconomiques et géopolitiques, l'évolution de l'utilisation des technologies (comme l'IA) par les clients, les risques liés à la cybersécurité, les risques climatiques et l'évolution de la situation particulière des clients. Les équipes d'audit peuvent également faire appel à des spécialistes pour répondre à des risques émergents particuliers, notamment ceux liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), à la cybersécurité ou à l'IA.



Répondre aux risques de fraude dans l'audit

Tandis que la complexité des organisations et leur dépendance au numérique augmentent, il devient crucial pour l'auditeur de pouvoir identifier les risques d'anomalies significatives résultant de fraudes et d'y répondre, et de prendre les mesures qui s'imposent en cas de fraude avérée ou suspectée.

EY utilise les données pour identifier les risques liés aux informations financières mensongères et y répondre. Par exemple, les auditeurs ont de plus en plus souvent recours à l'analyse de données pour repérer les opérations ou successions d'opérations inhabituelles pouvant indiquer un risque élevé de fraude. En plus d'avoir accès à des juricomptables, EY dispose d'outils et de processus pour aider ses équipes à identifier les risques de fraude et à y répondre. Ceux-ci comprennent :

- **L'outil Document Authenticity**, qui permet de détecter, à l'aide de différentes techniques, si des documents électroniques fournis comme éléments probants dans le cadre d'un audit ont été altérés, falsifiés ou modifiés.
- **L'analyseur du risque de fraude lié aux écritures de journal**, qui teste chaque écriture de journal sélectionnée pour détecter des caractéristiques associées à un risque élevé de contournement des contrôles par la direction et identifie les écritures nécessitant plus d'attention.
- **Le processus d'alerte de rapports sur les vendeurs à découvert**, qui surveille et fait

circuler les rapports aux équipes d'audit et aux dirigeants à l'échelle mondiale.



Revue des travaux d'audit

Les directives d'EY définissent les exigences relatives à la participation opportune et directe des cadres de l'audit, les différents niveaux de revue auxquels les travaux de l'équipe d'audit doivent être soumis et les obligations qui lui incombent en ce qui concerne la documentation de ses travaux et de ses conclusions. Les membres de l'équipe d'audit chargés de la supervision des travaux effectuent une revue détaillée de la documentation pour en vérifier l'exactitude technique et l'exhaustivité. Les cadres de l'audit et les associés responsables de la mission effectuent une deuxième revue pour s'assurer du caractère adéquat des travaux d'audit, dans l'ensemble, des traitements comptables et de la présentation des états financiers. S'il y a lieu, compte tenu des risques, un professionnel de la fiscalité passe en revue les documents de travail importants relatifs aux impôts et d'autres documents de travail pertinents. Pour les entités cotées et certaines autres sociétés, un responsable de la revue de la qualité de l'audit (voir plus loin à la section « Revue de la qualité de la mission ») revoit les aspects importants de la comptabilité, de l'information financière et de la réalisation de l'audit, ainsi que les états financiers de l'entité auditee et le rapport de l'auditeur.

La nature, le calendrier et l'étendue des revues des travaux d'audit dépendent de nombreux facteurs, dont les suivants :

- Le caractère significatif, le degré de subjectivité et la complexité de l'objet considéré, ainsi que les risques qui s'y rattachent
- Les compétences et l'expérience des membres de l'équipe d'audit ayant préparé la documentation
- La mesure dans laquelle le responsable de la revue a participé directement aux travaux d'audit
- L'étendue des consultations auxquelles on a procédé

Les directives d'EY mettent également l'accent sur le rôle essentiel de l'associé responsable, qui doit gérer et assurer la réalisation d'un audit de qualité et insister sur l'importance de la qualité auprès de tous les membres de l'équipe d'audit, y compris les auditeurs des composantes.



Exigences de consultation

Les directives en matière de consultation d'EY sont fondées sur une culture de collaboration, qui encourage les professionnels de l'audit d'EY à

échanger sur des questions de comptabilité, d'audit et d'information complexes.

Les exigences de consultation et les directives connexes visent à assurer l'intervention des ressources appropriées et à aider les équipes d'audit à parvenir aux bonnes conclusions.

La culture de consultation d'EY encourage les équipes d'audit à fournir en toute transparence et de façon uniforme des services de grande qualité qui répondent aux besoins des entités auditées, de leur organe de gouvernance et de l'ensemble des parties prenantes.

Pour les questions complexes et sensibles, il est obligatoire, selon la procédure officielle, de consulter des professionnels d'EY qui ne font pas partie de l'équipe d'audit et qui ont une expérience plus pertinente, principalement les professionnels des Services professionnels et de l'équipe Indépendance. Pour garantir l'objectivité et l'esprit critique, les membres des Services professionnels, les membres de l'équipe Indépendance et certains autres membres du personnel professionnel sont tenus, selon les directives d'EY, de s'abstenir de participer à la consultation lorsque celle-ci concerne une entité à laquelle ils fournissent, ou ont récemment fourni, des services. En pareil cas, d'autres personnes ayant les compétences appropriées sont consultées.

Les directives d'EY exigent également que toutes les consultations soient documentées, notamment au moyen d'une confirmation d'approbation écrite de la part de la ou des personnes consultées, démontrant leur compréhension de la question et la résolution de celle-ci.



Revue de la qualité de la mission

Les directives d'EY relatives à la revue de la qualité de la mission, qui sont conformes à la norme ISQM 2, *Revues de la qualité des missions*, portent sur les audits qui sont soumis à ces revues et définissent les compétences que doivent posséder les responsables de la revue de la qualité de la mission, de même que la formation et les accréditations qu'ils doivent avoir pour exécuter leur revue. Ce sont des professionnels d'EY aguerris avec des connaissances hautement spécialisées. Ils sont indépendants de l'équipe de mission et évaluent de façon objective les jugements importants que celle-ci a portés et les conclusions qu'elle en a tirées. La revue de la qualité de la mission n'atténue en rien les responsabilités que l'associé responsable doit assumer à l'égard de la mission et de sa réalisation. En aucun cas la responsabilité du

responsable de la revue de la qualité de la mission ne doit être déléguée à une autre personne.

La revue de la qualité de la mission s'échelonne sur tout le cycle d'audit, notamment au moment de la planification, de l'évaluation des risques, de l'établissement de la stratégie d'audit et de l'exécution. Les politiques et procédures relatives à l'exécution et à la documentation des revues de la qualité des missions fournissent des indications précises sur la nature, le calendrier et l'étendue des procédures devant être mises en œuvre et sur la documentation requise. Dans tous les cas, la revue de la qualité de la mission doit être effectuée avant la datation du rapport de l'auditeur.

Les revues de la qualité des missions sont effectuées par des associés d'audit conformément aux normes professionnelles applicables aux audits de toutes les sociétés cotées et de certaines autres entités. L'associé directeur du groupe Certification du Canada et le directeur des Services professionnels du Canada approuvent l'affectation du responsable de la revue de la qualité pour les audits que nous réalisons pour des entités cotées.



Processus de résolution des divergences d'opinions professionnelles au sein de l'équipe de mission

Chez EY, nous avons adopté une culture qui encourage nos gens à exprimer sans crainte de représailles leurs divergences d'opinions professionnelles ou leurs doutes sur des questions en lien avec leurs missions. Les politiques et procédures d'EY sont conçues pour donner aux membres de l'équipe d'audit les moyens d'exprimer leur désaccord sur les questions de comptabilité, d'audit ou d'information importantes.

Quand des personnes entrent au service d'une société membre d'EY, la culture d'EY leur est clairement présentée, et nous tâchons sans cesse de promouvoir une culture qui favorise la responsabilité et la capacité d'une personne à faire entendre son propre point de vue et à rechercher celui des autres.

Les divergences d'opinions professionnelles qui surviennent au cours de l'audit sont généralement résolues au sein même de l'équipe d'audit. Selon les directives d'EY, une personne qui n'est pas satisfaite de la décision prise à l'issue d'une discussion peut néanmoins en référer à l'autorité supérieure immédiate, et ce, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé ou une décision définitive acceptée, avec l'aide des Services professionnels, s'il y a lieu.

En outre, si le responsable de la revue de la qualité de la mission formule des recommandations qui ne sont

pas acceptées par l'associé responsable ou que la question n'est pas résolue à la satisfaction du responsable de la revue de la qualité de la mission, le rapport de l'auditeur n'est pas délivré, et ce, tant que la question n'est pas réglée.

Les divergences d'opinions professionnelles qui ont nécessité une consultation avec les Services professionnels pour être résolues doivent être documentées de façon appropriée.



Conservation des dossiers

La directive mondiale sur la conservation et l'élimination de dossiers et d'informations et les directives locales connexes soutiennent et renforcent l'application des dispositions du Code de conduite mondial d'EY relatives à notre obligation de faire preuve d'intégrité professionnelle dans le cadre de la documentation de nos travaux et de respecter le capital intellectuel. Cette directive et le calendrier de conservation mondial établissent les exigences de gestion des dossiers et des informations, y compris les données et documents (« dossiers et informations »), tout au long de leur cycle de vie, notamment l'obligation d'éliminer ou de supprimer de façon sécuritaire les dossiers dont la période de conservation a expiré, sauf lorsque des circonstances exceptionnelles et acceptables s'appliquent. Les exigences de cette directive, le calendrier de conservation mondial et les exigences de gestion des dossiers et des informations sont conformes aux normes professionnelles applicables et reposent sur des exigences et obligations d'ordre réglementaire, juridique et organisationnel, s'appliquant à tous les mandats et à tous les membres du personnel d'EY et tiennent compte des exigences de la législation canadienne en matière de création et de tenue des documents de travail en lien avec les travaux exécutés.



Ressources

EY investit constamment dans ses ressources. Conformément à la norme ISQM 1, les ressources incluent les ressources humaines, technologiques et intellectuelles.



Méthode d'audit

La MMA d'EY est notre cadre mondial pour la prestation de services d'audit de grande qualité grâce à la mise en application uniforme de raisonnements, de jugements et de procédures dans tous nos audits, peu importe leur taille. La MMA d'EY requiert que nous nous conformions aux règles de déontologie applicables et que nous demeurions indépendants de l'entité auditee. Les évaluations des risques, revues et modifiées quand c'est nécessaire, et la détermination de la nature, du calendrier et de l'étendue des procédures d'audit en fonction de ces évaluations sont à la base de la MMA d'EY. La méthode met aussi l'accent sur l'exercice d'un niveau adéquat d'esprit critique dans la mise en œuvre des procédures d'audit. La MMA d'EY se fonde sur les Normes internationales d'audit (normes ISA), auxquelles se greffent d'autres indications visant à assurer la conformité aux normes canadiennes d'audit et aux exigences des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que, le cas échéant, aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB).

La MMA d'EY est un exemple de ressource intellectuelle mise à la disposition des sociétés membres d'EY pour assurer l'uniformité de l'exécution des missions d'audit.

Dans EY Atlas, l'auditeur d'EY accède à la MMA d'EY, laquelle se décline par sujet et est structurée de façon à orienter la stratégie d'audit sur les risques liés aux états financiers, de sorte à concevoir et à mettre en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse à ces risques. La MMA d'EY est constituée de deux éléments clés : les exigences et indications, et les formulaires et exemples à l'appui. Les exigences et indications tiennent compte à la fois des normes d'audit et des directives d'EY. Elles sont accompagnées, dans la MMA d'EY, d'exemples illustrant les pratiques exemplaires.

La MMA d'EY distingue clairement les exigences et indications applicables aux entités cotées ou aux entités d'intérêt public.

EY tire des enseignements sur la qualité des missions d'audit à partir des résultats des inspections internes et externes, des activités de coaching des équipes de mission et d'autres sources. Cette boucle de rétroaction est essentielle pour déterminer quelles actions axées sur la qualité favorisent le plus notre réussite future et pour évaluer si elles permettent de corriger les déficiences constatées.

Nous examinons également si des changements devraient être apportés à notre méthode d'audit compte tenu des constats effectués.

EY continue d'adapter la méthode en fonction des changements et des révisions apportés aux normes d'audit et à d'autres normes professionnelles ainsi que des modifications apportées aux processus d'information financière des entités, en plus d'améliorer les indications concernant les questions qui sont importantes pour les parties prenantes des entités, comme les risques liés au climat et à la cybersécurité et l'utilisation de technologies émergentes par les entités dans leurs activités ou leurs processus d'information financière (automatisation, IA ou chaîne de blocs).

De plus, nous restons à l'affût des situations nouvelles ou des questions émergentes et transmettons des communications en temps utile aux fins de la planification et de l'exécution de l'audit. Ces communications soulignent les sujets ressortis des inspections, de même que d'autres sujets importants qui retiennent l'attention des organismes locaux de réglementation de l'audit et de l'International Forum of Independent Audit Regulators (IFIAR).



Information non financière

EY Canada fournit des services de certification portant sur un large éventail d'informations non financières, ou d'informations sur la durabilité. La Méthode de certification en matière de durabilité d'EY (la MCD d'EY) fournit un cadre mondial pour l'application d'une approche uniforme à toutes les missions de certification d'EY portant sur l'information relative à la durabilité. La MCD d'EY permet la prestation de services de certification de grande qualité grâce à la mise en application uniforme de raisonnements, de jugements et de procédures dans toutes nos missions, peu importe le niveau d'assurance requis. La MCD d'EY peut également être adaptée tant à la nature de l'information sur la durabilité qu'aux critères appliqués par l'entité publante pour produire son rapport.

La MCD d'EY met l'accent sur l'exercice d'un esprit critique approprié dans la mise en œuvre des procédures, en tenant compte des nouveautés entourant l'information relative à la durabilité et les critères applicables. La MCD d'EY est fondée sur la Norme internationale de missions d'assurance (International Standard on Assurance Engagements - ISAE) 3000, *Missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques*, avec, au Canada, certains ajouts visant à en assurer la conformité aux normes de certification locales.

EY a élaboré des indications, des programmes de formation et de suivi, ainsi que des processus

qu'utilisent les professionnels de ses sociétés membres pour réaliser ces services de façon efficace et cohérente. Cela inclut l'équipe des Services en changements climatiques et développement durable (SCCDD) d'EY, formée de spécialistes de ces questions.

Des indications ont également été élaborées à l'intention des équipes d'audit pour qu'elles puissent évaluer les répercussions du risque climatique sur l'information financière en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) ou d'autres référentiels d'information financière. Le directeur mondial des Services professionnels et les directeurs des Services professionnels de chaque région, zone et pays, les fonctions responsables de la qualité, les spécialistes en IFRS, de même que d'autres professionnels des finances et de la durabilité, qui travaillent avec les équipes de chaque société membre, connaissent bien les évolutions réglementaires relatives à l'information non financière ainsi que les gens, les clients et les processus d'EY. Ils peuvent facilement être consultés pour aider les équipes de mission de certification.

EY investit continuellement dans les ressources (humaines, intellectuelles et technologiques) destinées aux missions de certification relatives à l'information sur la durabilité préparée conformément aux Normes IFRS d'information sur la durabilité ou aux normes européennes d'information sur la durabilité (ESRS).

De plus, dans ses processus liés à la gestion de la qualité, EY tient compte d'aspects tels que le processus d'acceptation des missions, les règles en matière de formation et d'accréditation, et l'affectation des ressources spécifiquement destinées aux services de certification dans le contexte de l'information non financière.

EY contribue à un certain nombre d'initiatives publiques et privées visant à améliorer la qualité, la comparabilité et la cohérence de l'information non financière, y compris sur les risques climatiques. Ces activités peuvent se tenir à l'échelle mondiale, régionale et nationale.



Certification de la technologie

EY s'est dotée d'un processus de certification rigoureux pour s'assurer que les outils et techniques automatisés utilisés dans les missions d'audit répondent aux besoins, et que les gens d'EY ont les compétences nécessaires pour les utiliser.

La certification permet de valider un éventail de questions. On vérifie notamment que l'objectif relatif aux éléments probants est clairement établi, que la

solution a été correctement testée, que les professionnels ont accès à une méthode, à des formations et à des documents d'appui pour en faciliter l'application et que les exigences des textes légaux et réglementaires applicables ont été prises en compte (p. ex. la confidentialité des données).



Proposition de valeur faite au personnel

La proposition de valeur faite au personnel est la promesse que nous faisons aux gens qui travaillent chez EY Canada. L'effectif d'EY se renouvelle continuellement et, dans le marché des talents dynamique et concurrentiel d'aujourd'hui, les gens d'EY ont des attentes différentes quant à leur milieu de travail. Les promesses de notre proposition de valeur faite au personnel ont plus d'importance que jamais.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'EY, la proposition de valeur faite au personnel a été mise à jour pour refléter le fait que chaque employé peut « façonner son avenir en toute confiance ». Sous le signe de la transformation, après s'être engagée à offrir des expériences exceptionnelles, EY s'engage dorénavant à offrir des occasions propices au perfectionnement, à l'élévation et à la stimulation des gens extraordinaires qui y travaillent.

EY Canada s'engage à investir dans son actif le plus précieux - ses gens - s'assurant ainsi de tenir sa promesse envers eux. C'est encore une façon de contribuer à améliorer la qualité de l'audit, en créant une véritable valeur et en suscitant des réflexions pour les entités que nous auditons.

Pour l'exercice 2025, EY met en œuvre sa nouvelle proposition de valeur faite au personnel principalement au moyen de deux engagements mondiaux : **Mobilité professionnelle** et **Occasions d'épanouissement**.

Le programme **Mobilité professionnelle** consiste à donner à nos gens les moyens de façonner leur avenir en toute confiance, en tirant parti de toute l'étendue de notre réseau et de nos ressources pour atteindre leurs objectifs de carrière. Il propose des parcours personnalisés et flexibles, offrant un éventail de rôles et d'expériences à travers les zones géographiques, les affectations, les secteurs et les gammes de services. Afin de soutenir ces aspirations, nous lancerons en 2026 le programme Parcours professionnels 360, qui permettra à nos professionnels de l'audit d'acquérir une expérience diversifiée au sein des services consultatifs en certification et des services de fiscalité.

Le programme **Occasions d'épanouissement** est axé sur la croissance personnelle. Nous sommes

déterminés à établir une culture dans laquelle nos gens sont encouragés à consacrer du temps à des activités de développement personnel, notamment l'apprentissage de nouvelles compétences, la mise en avant du bien-être et l'engagement communautaire.



Attirer et recruter les talents

L'intérêt des jeunes pour une carrière en comptabilité et en audit étant en baisse, la concurrence pour attirer des talents n'a jamais été aussi forte. Attirer la prochaine génération d'auditeurs de grand talent demeure une priorité absolue pour EY, comme pour l'ensemble du secteur.

En réponse à ce défi, le Global Public Policy Committee (comité mondial des politiques publiques [GPPC]), qui réunit des dirigeants des six plus grands réseaux de cabinets comptables d'envergure internationale (BDO, Deloitte, EY, Grant Thornton, KPMG et PwC) pour se pencher sur les questions d'intérêt public touchant la profession comptable multidisciplinaire à l'échelle mondiale, a lancé le flux de travail *Attractiveness of the Profession* (AotP). Ce dernier vise notamment à mieux communiquer les avantages de la profession dans le but de renforcer le secteur à long terme en créant un bassin de talents en début de parcours qui bénéficiera à toute la profession.

Afin d'élargir le bassin de talents et d'atteindre un public large et diversifié à l'échelle mondiale, EY a lancé un programme d'expérience de travail virtuel en audit pour les étudiants de niveau postsecondaire qui amorcent leurs études et explorent leurs possibilités de carrière. L'objectif est de tisser des liens avec ces étudiants en leur présentant, d'une manière directe et informelle, le travail que les équipes d'audit d'EY effectuent partout dans le monde, afin d'établir un réseau composé de futurs talents dès le début de leur parcours universitaire. Les étudiants qui participent à cette simulation de travail virtuel sont plus susceptibles de postuler, de passer une entrevue et d'obtenir un poste dans les équipes d'audit d'EY.

EY Canada maintient un solide réseau de recruteurs et continue de les former et de les informer sur les activités prioritaires d'EY, les tendances actuelles et les sujets de l'heure dans le domaine de la certification afin qu'ils soient préparés pour échanger avec les candidats. EY Canada continue également d'explorer des initiatives de recrutement de talents dans le but de se connecter à des publics nouveaux et diversifiés qu'elle n'a pas pu atteindre avec ses canaux traditionnels, et trouve de nouvelles façons de communiquer avec ses futurs talents et de les attirer. EY Canada collabore avec le Centre canadien pour la qualité des audits (Canadian Centre for Audit

Quality, ou CCAQ) pour rehausser la qualité de l'audit et élaborer des initiatives pour rendre la profession plus attrayante.

Pour faciliter la présélection des CV, EY a recours à l'IA (en conformité avec ses principes en matière d'IA, et en confiant toujours la prise de décisions à des humains), ce qui permet d'accélérer le processus d'évaluation et d'entrevue des recruteurs, d'offrir une expérience supérieure aux candidats, et de pourvoir les postes vacants avec de meilleurs candidats.

Pour recruter des gens compatibles avec la culture d'EY, il est important de tenir compte non seulement de leurs excellentes compétences techniques, mais également d'autres qualités comme les aptitudes en communication, les standards d'éthique élevés et la capacité de collaborer au sein d'équipes très performantes. Toutes nos recrues doivent incarner des normes d'intégrité élevées, posséder un sens aiguisé des affaires et avoir un bon potentiel en matière de leadership.



Rétention du personnel et accent sur le bien-être

Après avoir recruté nos talents, les retenir au sein de notre organisation est un élément essentiel à l'exécution d'audits de grande qualité. Le roulement volontaire de notre personnel demeure faible : le taux de rétention pour l'exercice clos en juin 2025 était de 80,4 %. Si les gens d'EY ont toujours voulu atteindre un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, on constate que les nouvelles générations de travailleurs réagissent beaucoup plus rapidement s'ils n'obtiennent pas la souplesse ou le bien-être recherchés. Le bien-être et l'amélioration de l'expérience au quotidien des gens d'EY constituent une priorité qui revêt de plus en plus d'importance.

L'objectif global est d'instaurer une culture axée sur le bien-être, soutenue par l'engagement des dirigeants à fournir le soutien financier, physique, émotionnel et social qui permet aux gens d'EY de donner le meilleur d'eux-mêmes. Cela se manifeste, par exemple, dans les programmes que nous offrons : modalités de travail flexibles, reconnaissance des employés, soutien de la santé mentale et du bien-être, apprentissage et perfectionnement, etc.

Dans la pratique, cela inclut également une répartition équilibrée et équitable du travail et l'élimination des obstacles qui empêchaient auparavant les professionnels d'EY de se fixer des limites saines et de les respecter. Nous accordons plus d'attention à la gestion des expériences en affectant les auditeurs à des missions qui peuvent leur offrir des occasions d'élargir leurs connaissances

aux fins de leur avancement professionnel à long terme. Quatre-vingt-huit pour cent des auditeurs d'EY au Canada indiquent que leur travail met leurs aptitudes au défi et leur permet de continuer à acquérir de nouvelles compétences et à se perfectionner. Plus notre organisation excellera à soutenir le bien-être de ses gens, plus ceux-ci auront des raisons convaincantes de poursuivre leur parcours professionnel au sein du réseau d'EY.



Audit Académie

Dans un contexte en constante évolution, les investissements que nous faisons dans des talents exceptionnels doivent reposer sur le principe d'agilité. Nos équipes d'audit réunissent déjà un éventail de compétences de plus en plus diversifié, et cette tendance ne fait que s'accélérer à mesure que sont adoptées de nouvelles technologies et que le rôle du professionnel de l'audit continue d'évoluer. Ainsi, les compétences devront encore être améliorées pour en englober de nouvelles, comme la visualisation de données ou l'analyse de l'information non financière (pensez, par exemple, aux normes de durabilité en rapide évolution).

Les professionnels de l'audit d'EY doivent également comprendre et évaluer les risques et les enjeux liés à ces technologies, notamment lorsque les entreprises mettent en place de nouveaux systèmes et génèrent de nouvelles données qui ont une incidence sur l'information financière et non financière, comme les processus associés aux cryptomonnaies ou aux émissions de gaz à effet de serre.

C'est là qu'entre en jeu l'Audit Académie, le programme de formation mondial d'EY à l'intention des auditeurs. Évoluant au fil du temps, il sert à perfectionner les compétences de base des auditeurs, par exemple en leur permettant d'acquérir les nouvelles aptitudes nécessaires à la réalisation de l'audit numérique d'EY.

Chaque année, le contenu et l'orientation du programme sont adaptés en fonction des nouvelles technologies et des priorités stratégiques qui favorisent la qualité de l'audit. De même, les constatations issues des inspections et des revues de la qualité sont passées en revue régulièrement afin d'évaluer et de régler les causes profondes des problèmes. Les conclusions sont ensuite intégrées au programme de l'Audit Académie lors de sa mise à jour annuelle. Tout changement recommandé est convenu avec l'équipe de direction de Certification, puis approuvé par le Comité de direction mondial sur l'apprentissage du groupe d'audit d'EY.

Les équipes peuvent ainsi être assurées de bénéficier d'une formation de base de premier ordre et uniforme à l'échelle mondiale. L'Audit Académie encourage les professionnels de l'audit à faire preuve d'esprit critique et à offrir un service à la clientèle exceptionnel et leur donne les moyens d'y parvenir. Elle offre aux apprenants un ensemble évolutif de compétences qui leur permet de s'adapter aux évolutions réglementaires, à l'adoption de technologies émergentes, à l'utilisation de nouveaux outils et de techniques d'analyse de données ou à l'utilisation appropriée de l'IA.

L'Audit Académie permet d'adapter le déploiement des apprentissages en offrant une combinaison de contenus sur demande et de simulations ou de programmes de formation axés sur des études de cas pouvant être suivis en personne ou virtuellement.

EY Canada exige des professionnels de l'audit qu'ils suivent au moins 20 heures de formation professionnelle continue chaque année et au moins 120 heures cumulées sur une période de trois ans. De ces heures, huit heures par an et 48 heures sur une période de trois ans doivent porter sur des sujets techniques.

Au cours de l'exercice clos le 27 juin 2025, les professionnels de l'audit d'EY Canada ont suivi en moyenne 83 heures de formation, ce qui dépasse largement le minimum exigé. Bien que la plus grande partie de ces heures soient associées à des formations sur des domaines techniques relatifs à la comptabilité et à l'audit, d'autres étaient consacrées au perfectionnement de compétences plus générales, ce dont il sera question dans la prochaine section.

Dans le sondage sur la qualité mené en 2025, 83 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient suffisamment de formations et d'occasions de perfectionnement pour leur permettre de réaliser des audits ou d'autres missions de certification de qualité.



Badges EY et formation des associés

En plus de formations se rapportant à l'audit, EY propose des contenus de nature plus générale qui portent sur des sujets liés au droit, à l'éthique et à la conformité (comme l'indépendance, les valeurs et la sécurité de l'information), de même que sur d'autres aptitudes ayant trait notamment au bien-être, au coaching, à l'encadrement, au travail en équipe et au développement commercial. Afin d'encourager l'acquisition de nouvelles compétences, le programme Badges EY permet aux professionnels d'EY d'acquérir des compétences d'avenir dans des domaines comme l'automatisation des processus par

la robotique, le travail en équipe, l'innovation et la cybersécurité, de même que d'autres compétences très recherchées, comme l'IA et le développement durable. Le programme Badges EY se présente sous forme de formations autonomes venant compléter un important programme de formation de base structuré destiné aux auditeurs.

S'ajoutent au programme Badges EY le programme EY Tech MBA et des programmes de maîtrise en analyse commerciale, en IA et données et en développement durable. Dispensés par la Hult International Business School, une université dotée de la triple accréditation, ces programmes en ligne sont offerts gratuitement à tous les membres du personnel d'EY.

Par ailleurs, divers programmes de formation ont été conçus plus particulièrement pour les associés des sociétés membres d'EY à l'échelle mondiale. Ces programmes portent notamment sur l'IA, le leadership inspirant, les technologies disruptives et le développement durable. Nous offrons aussi des programmes immersifs spécialisés à certains groupes d'associés sélectionnés sur des sujets comme le leadership auprès des clients et les technologies disruptives, ainsi que des programmes de formation réguliers portant sur des questions touchant l'audit, comme l'évaluation des risques et la fraude.



Carrières personnalisées et cheminements variés

Étant donné la variété des expériences, des compétences, des parcours et des formations de la main-d'œuvre d'aujourd'hui, les sociétés membres d'EY offrent à leurs professionnels des cheminements de carrière tout ce qu'il y a de plus flexibles.

Offrir des cheminements de carrière agiles et flexibles permettant aux personnes les plus performantes d'avancer rapidement est vital pour attirer de nouveaux talents de tous les horizons et perfectionner et retenir les gens déjà en place.

Les promotions sont axées sur les compétences des gens d'EY, et non sur leur ancienneté.



Mobilité

Travailler à l'étranger au sein d'autres cultures est l'une des expériences les plus marquantes que les sociétés membres d'EY peuvent offrir à leurs gens. Les sociétés membres d'EY offrent une variété de solutions de mobilité sur demande. La plateforme de mobilité mondiale Mobility4U donne accès à des occasions internationales à tous les professionnels

d'EY jusqu'à l'échelon chef d'équipe senior inclusivement, et ce, dans toutes les gammes de services, en priorisant le perfectionnement. Les occasions de mobilité peuvent également répondre aux besoins particuliers d'une région, d'une gamme de services ou d'un secteur, et permettre à des associés et futurs dirigeants d'une société membre de soutenir leurs principaux objectifs d'affaires.

Une récente analyse du rendement de l'investissement dans la mobilité a démontré que les expériences internationales avaient une incidence positive sur les possibilités de carrière. Parmi les personnes ayant obtenu des affectations dans le cadre du programme de mobilité, 76 % ont constaté des résultats positifs sur leur carrière une année après leur affectation, 92 % ont trouvé leur expérience d'affectation à l'étranger exceptionnelle, et 98 % recommanderaient à d'autres de vivre une affectation internationale d'EY.



Gestion du rendement

EY Canada s'est dotée du cadre de gestion du rendement LEAD, qui appuie le cheminement professionnel de ses gens, nourrit leur croissance et permet de reconnaître la valeur qu'ils apportent à EY Canada. Par des indicateurs clés du rendement (ICR) établis à l'échelle mondiale et locale, une rétroaction continue, des recommandations des responsables de l'encadrement et des discussions, LEAD permet aux gens d'être en phase avec la stratégie d'EY et de demeurer tournés vers l'avenir. Le tableau de bord d'un employé lui permet de voir toute la rétroaction qu'il a reçue, notamment dans le cadre de la réalisation de missions, avec des commentaires sur les critères de qualité, de gestion des risques et d'excellence technique. À la fin de l'exercice, les employés se voient attribuer une catégorie LEAD, fondée sur l'ensemble de la rétroaction, des progrès réalisés à l'égard des ICR et des contributions au sein d'EY d'après ce qu'en disent les responsables de l'encadrement et les dirigeants concernés. Cette catégorie est prise en compte dans les décisions relatives à la rémunération et aux primes.

Les discussions entre le responsable de l'encadrement et son protégé, qui sont un élément fondamental du cadre, portent notamment sur la rétroaction, les aspirations professionnelles, la création d'un milieu de travail inclusif et équitable et l'exploration de possibilités d'apprentissage et de nouvelles expériences. Ces discussions permettent de repérer d'autres possibilités de perfectionnement et d'acquérir des compétences utiles pour l'avenir.

Le cadre de gestion du rendement s'applique également aux associés, aux *principals*, aux associés délégués et aux directeurs, et ce, dans toutes les sociétés membres d'EY dans le monde. Il renforce la mise en application de la stratégie mondiale en associant le rendement à des valeurs et objectifs plus vastes. Ce processus, qui comprend l'établissement des objectifs, une rétroaction régulière, la planification du perfectionnement personnel et l'évaluation annuelle du rendement, est pris en compte dans les décisions relatives aux primes de reconnaissance et de récompense des associés. La consignation des objectifs et la documentation du rendement des associés, *principals*, associés délégués et directeurs sont la pierre angulaire du processus d'évaluation. Les objectifs d'un associé d'une société membre d'EY doivent refléter diverses priorités mondiales et locales au regard de six mesures, la plus importante étant la qualité.



Mobilisation

La mobilisation des employés est essentielle pour établir la culture voulue. En comprenant les ambitions, les préoccupations et les pressions auxquelles sont confrontés les gens d'EY, nous pouvons créer un meilleur environnement pour leur permettre de s'épanouir.

Nous utilisons divers canaux pour suivre régulièrement le niveau de mobilisation des employés. Mené trois fois par année, le Sondage éclair de nos gens EY vise à recueillir des commentaires des gens sur des thèmes clés favorisant la mobilisation et la fidélisation des employés. Chaque sondage porte sur différents facteurs stratégiques (p. ex. la carrière, l'apprentissage et les compétences) et aborde d'autres sujets pertinents. À 78 %, le niveau de mobilisation de nos employés demeure élevé, ce qui a une incidence positive sur leur rétention.

Le Sondage sur l'expérience de travail en équipe d'EY est un autre élément important de notre stratégie d'écoute des employés, qui vise à améliorer et à unifier l'expérience au quotidien des équipes de mission. Les membres d'équipe fournissent une rétroaction sur leur expérience dans le cadre d'une mission en notant divers aspects, sur une échelle de 1 à 5. Leurs commentaires fournissent des renseignements utiles permettant d'apporter des changements concrets au sein de l'équipe de mission.

Le groupe Certification d'EY dirige l'initiative Global Voices, un réseau qui réunit 200 professionnels juniors hautement performants de toutes les sous-gammes de services provenant de partout dans le monde. L'objectif est d'habiliter et de mobiliser la

main-d'œuvre de l'ensemble des sociétés membres d'EY en obtenant la rétroaction du personnel sur un vaste éventail de sujets d'importance stratégique, de sorte à élargir les perspectives de la direction.

Les équipes de leadership sont de plus en plus soucieuses de comprendre les points de vue du groupe sur des enjeux fondamentaux pour la Société, comme la rétention des talents, la technologie, l'IA et l'innovation.



Connaissances et communications internes

EY Canada sait à quel point il est important de mettre à la disposition des équipes d'audit de l'information à jour afin de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles. EY investit massivement dans ses réseaux de connaissances et de communication pour permettre une diffusion rapide de l'information et faciliter la collaboration et le partage des meilleures pratiques. Voici un aperçu des ressources et des outils d'EY :

- EY Atlas, qui regroupe des normes de comptabilité et d'audit locales et internationales de même que des directives d'interprétation
- Des publications comme *International GAAP* et *IFRS Developments*, et des exemples d'états financiers
- Des bulletins réguliers portant sur les directives en matière de certification et d'indépendance, les nouveautés sur le plan de la normalisation et de la réglementation ainsi que des commentaires internes s'y rapportant
- Des bulletins d'alerte et des webémissions portant sur une diversité de questions de portée mondiale ou nationale, conçus pour favoriser l'amélioration continue au sein des groupes Certification des sociétés membres d'EY

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport sur la qualité de l'audit d'EY Canada](#).



Constitution des équipes d'audit

Les dirigeants du groupe Certification d'EY chapeautent l'affectation des professionnels aux missions d'audit. Le choix des membres du personnel d'EY devant constituer l'équipe de mission dépend de certains facteurs, comme la taille et la complexité de la mission, le niveau de risque attribué à la mission, les connaissances ou l'expérience sectorielles spécialisées requises, le calendrier des travaux, la permanence des membres de l'équipe et les possibilités de formation sur place. Dans les missions plus complexes, il faut évaluer si des connaissances

spécialisées ou plus poussées que celles que possède l'équipe d'audit sont nécessaires.

Souvent, il est nécessaire d'affecter à l'équipe d'audit des professionnels d'EY possédant de l'expérience dans un domaine spécialisé de la comptabilité ou de l'audit, comme la fiscalité ou les technologies de l'information, pour qu'ils l'aident dans la mise en œuvre des procédures d'audit et la collecte d'éléments probants suffisants et appropriés. En outre, des spécialistes internes qui ont des connaissances dans des domaines autres que la comptabilité ou l'audit, comme la juricomptabilité, l'évaluation des actifs, l'analyse actuarielle et la durabilité, peuvent être appelés à effectuer des travaux dont l'équipe d'audit a besoin pour obtenir des éléments probants suffisants et appropriés.



Centres de services

Le groupe Prestation de services mondiaux (PSM) est un réseau intégré de centres de prestation de services d'EY qui offre des services de soutien aux sociétés membres d'EY. Le groupe PSM continue d'élaborer des modèles opérationnels souples et des façons innovantes de soutenir les autres sociétés membres d'EY et leurs besoins en constante évolution. Toutes disciplines confondues, les équipes du groupe PSM possèdent de vastes connaissances techniques et, tout en portant une attention particulière à l'innovation, à l'automatisation et à l'amélioration des processus, créent des services personnalisés et évolutifs qui procurent une valeur accrue à l'organisation EY.



Informations et communication

La composante « informations et communications » est axée sur l'obtention, la production ou l'utilisation et la communication des informations pertinentes et fiables nécessaires à la conception, à la mise en place et au fonctionnement du système de gestion de la qualité. Les objectifs en matière de qualité relevant de cette composante ont trait à l'efficacité des communications bilatérales entre les parties suivantes :

- Les gens d'EY
- Les sociétés membres du réseau EY
- Les tiers
- Les fournisseurs de services

Des communications bilatérales efficaces sont essentielles au bon fonctionnement du système de gestion de la qualité et à la réalisation des missions d'audit. Les sociétés membres d'EY sont tenues, aux termes de la directive mondiale sur le système de gestion de la qualité, de communiquer, en interne comme en externe, les informations relatives à leur système de gestion de la qualité respectif. Il est de la culture d'EY d'encourager ses gens à communiquer des informations pertinentes et fiables aux sociétés membres d'EY afin de rendre efficace le système de gestion de la qualité.



Processus de suivi et de prise de mesures correctives du système de gestion de la qualité

EY Canada a adopté, en ce qui concerne son système de gestion de la qualité, un processus de suivi et de prise de mesures correctives aux fins suivantes :

- Obtenir en temps opportun des informations pertinentes et fiables sur la conception, la mise en place et le fonctionnement du système de gestion de la qualité d'EY Canada
- Disposer d'une base pour l'identification des déficiences
- Prendre des mesures appropriées en réponse aux déficiences relevées

Les informations sur la conception, la mise en place et le fonctionnement du système de gestion de la qualité recueillies dans le cadre de ce processus de suivi et de prises de mesures correctives sont examinées, et une conclusion sur l'efficacité avec laquelle les objectifs du système de gestion de la qualité d'EY Canada sont atteints est ensuite formulée.

Les activités de suivi du système de gestion de la qualité sont les suivantes :

- Tests des contrôles clés du système de gestion de la qualité
- Inspections internes et externes des dossiers de mission
- D'autres activités de suivi comme :
 - Tests de conformité aux règles de déontologie relatives à l'indépendance
 - Observations formulées par les autorités de réglementation au sujet de la qualité relevant du système de gestion de la qualité
 - Problèmes signalés par l'entremise du service d'assistance EY/Ethics

Le processus de suivi et de prise de mesures correctives est mis en œuvre chaque année, conformément aux dispositions pertinentes de la

directive mondiale sur le suivi de la prise de mesures correctives du système de gestion de la qualité.



Tests des contrôles clés du système de gestion de la qualité

Les contrôles clés du système de gestion de la qualité ont été conçus et mis en place pour atténuer les risques liés à la qualité. Les tests des contrôles clés du système de gestion de la qualité d'EY Canada ont notamment pour objectif de déterminer si les contrôles clés du système de gestion de la qualité :

- sont conçus, mis en place et exécutés conformément à l'information et à la documentation dont dispose le responsable du contrôle;
- sont exécutés en temps opportun par le responsable du contrôle et le responsable de son exécution identifiés lors de la conception du contrôle;
- permettent de résoudre les problèmes relevés (selon les informations recueillies) en temps opportun;
- sont fondés sur des informations fiables (c.-à-d. que les informations utilisées pour l'exécution du contrôle, le cas échéant, sont exhaustives et exactes).

Les personnes qui effectuent les tests des contrôles clés du système de gestion de la qualité possèdent les compétences et l'objectivité nécessaires et sont indépendantes des responsables des contrôles et de leur exécution.

En plus des contrôles en place au niveau de la société membre d'EY, il peut exister des contrôles dans le système de gestion de la qualité d'EY Canada qui sont conçus, mis en place et exécutés à l'échelle régionale ou mondiale. Par exemple, les gammes de services et les fonctions mondiales fournissent des lignes directrices (p. ex. la Méthode mondiale d'audit d'EY) et des technologies (p. ex. EY Canvas, PACE) aux sociétés membres d'EY. Ces gammes de services et ces fonctions mondiales contrôlent l'élaboration et la mise à jour des ressources en question. Ces contrôles font partie du système de gestion de la qualité des sociétés membres d'EY. EY Canada demeure responsable de déterminer comment sont appliqués ces contrôles dans son propre système de gestion de la qualité, notamment les mesures nécessaires pour les mettre en place ou les compléter, et de déterminer l'incidence des résultats des tests des contrôles sur son système de gestion de la qualité.

Les tests de ces contrôles sont effectués à l'échelle zonale ou à l'échelle mondiale, selon le cas.

Tant à l'échelle zonale qu'à l'échelle mondiale, les tests de ces contrôles se font conformément aux

exigences et aux indications énoncées dans la directive mondiale sur le processus de suivi et de prise de mesures correctives du système de gestion de la qualité. Avant le début des tests, les sociétés membres d'EY reçoivent les informations nécessaires, qui incluent un aperçu des contrôles à tester, la stratégie de test et l'identité des personnes qui effectueront les tests ainsi que la façon dont la société membre d'EY pourra évaluer la compétence et l'objectivité de celles-ci. Par exemple, les tests des contrôles mondiaux sont exécutés par des personnes qui sont indépendantes des responsables des contrôles / de leur exécution, sous la supervision du leader mondial, Système de gestion de la qualité, surveillance et analyse.

Les résultats des tests sont également communiqués aux sociétés membres d'EY par l'intermédiaire des notes sur les résultats des activités de suivi, qui incluent les déficiences potentielles de même que les attributs des tests réalisés et d'autres informations comme la liste des constatations. EY Canada obtient et évalue les résultats des tests fournis par l'entité zonale ou mondiale, selon le cas, et évalue si des constats sont applicables à son système de gestion de la qualité.



Revues de la qualité des audits

Conformément à la directive mondiale sur la revue de la qualité des audits, EY Canada applique le programme de revue de la qualité des audits, rend compte des résultats obtenus et conçoit, en réponse à ceux-ci, des plans d'action adaptés. Ce programme consiste en l'inspection des missions d'audit terminées et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des politiques et des procédures de contrôle qualité de la Société. Il permet de s'assurer que la Société se conforme aux exigences et indications de la norme ISQM 1, et il est complété, au besoin, pour répondre aux exigences des normes professionnelles et règlements applicables à EY Canada. Ce programme contribue également à cerner les secteurs où nous pouvons améliorer la prestation des services ou renforcer nos politiques et procédures.

Le programme de revue de la qualité des audits prévoit l'inspection cyclique d'au moins une mission achevée pour chaque associé responsable, de même que des éléments d'imprévisibilité. Les missions à revoir chaque année sont sélectionnées en fonction des risques qu'elles comportent, et doivent constituer un échantillon représentatif de missions d'audit d'EY Canada. Le programme mondial de revue de la qualité des audits consiste en revues détaillées, axées sur les risques, de dossiers d'un éventail de missions

d'audit réalisées auprès d'entités cotées et d'entités non cotées, qui ont pour but d'évaluer la conformité à nos politiques et procédures internes, aux exigences de la MMA d'EY, ainsi qu'aux dispositions pertinentes des normes professionnelles et règlements locaux applicables.

Les revues de la qualité des audits sont réalisées et supervisées par des personnes choisies pour leurs aptitudes et compétences professionnelles en comptabilité et en audit et, dans certaines circonstances, pour leurs connaissances sectorielles. Celles-ci doivent être indépendantes des missions et équipes qu'elles vérifient et se voient confier des inspections dans un autre bureau que le leur.

Au programme de revue de la qualité des audits s'ajoute également un programme d'inspections pour les missions d'examen, les autres missions de certification et les missions de services connexes, quelle que soit la gamme de services qui exécute les travaux. Il s'agit du programme de revue de la qualité des autres missions de certification. Ce programme évalue la conformité de ces missions aux normes professionnelles applicables ainsi qu'aux politiques et procédures internes relatives aux autres services de certification et services connexes.

Les résultats du programme de revue de la qualité des audits et du programme de revue de la qualité pour les autres missions de certification et les aspects à améliorer d'après ceux-ci sont résumés à l'échelle mondiale, puis sont communiqués dans tout le réseau EY. Les dirigeants du groupe Certification du Canada et le directeur canadien des Services professionnels se penchent alors sur les mesures à mettre en place pour résoudre les questions relatives à la qualité de l'audit soulevées par le programme de revue de la qualité des audits et les inspections menées par les autorités de réglementation. Ces programmes nous donnent un éclairage essentiel sur notre système de gestion de la qualité et nos initiatives d'amélioration continue de la qualité.



Revue externe d'assurance qualité

Les travaux réalisés par le groupe d'audit d'EY Canada pour les sociétés ouvertes canadiennes sont soumis aux inspections annuelles du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC). Dans le cadre de ses inspections, le CCRC passe en revue les dossiers de missions achevées et évalue le système de gestion de la qualité de la Société. Le dernier rapport que le CCRC a produit à l'issue d'inspections menées auprès d'EY Canada a été publié le 30 janvier 2025. Pour en savoir plus sur le CCRC, veuillez consulter son site Web, à l'adresse cpab-ccrc.ca.

Les travaux effectués par le groupe d'audit d'EY Canada pour des émetteurs inscrits auprès de la SEC sont, quant à eux, visés par les inspections du PCAOB. Dans le cadre de ses inspections, le PCAOB évalue le système de gestion de la qualité de la Société et passe en revue les dossiers de missions d'audit achevées. Le plus récent rapport que le PCAOB a produit à l'issue d'inspections menées auprès d'EY Canada est paru le 24 juillet 2025.

Pour obtenir plus d'information sur le PCAOB ou un exemplaire des rapports d'inspection qu'il a publiés, veuillez consulter son site Web à l'adresse pcaobus.org. Les parties des rapports que le PCAOB a rendues publiques décrivent les procédures mises en œuvre au cours des inspections et présentent ses observations sur la réalisation des audits.

Nous accordons une grande importance au processus d'inspections réglementaires qui, tout comme nos activités de surveillance internes, nous fournit de précieuses informations sur la qualité des audits réalisés par EY. Ces informations nous aident à exécuter des audits de grande qualité, car nous évaluons minutieusement les questions soulevées au cours des inspections afin de déterminer les secteurs où nous pouvons améliorer la qualité de l'audit et leur pertinence au regard de notre système de gestion de la qualité. Les missions d'audit qui ont donné lieu à des constatations importantes et certaines autres missions sont soumises à une analyse des causes profondes (voir la section suivante).



Analyse des causes profondes au niveau de la mission et plans d'action

L'analyse des causes profondes au niveau de la mission, qui consiste à évaluer de près les causes profondes des conclusions favorables ou défavorables d'une inspection, est un élément central du système de gestion de la qualité d'EY Canada. Les résultats de chaque analyse des causes profondes sont étudiés attentivement. Nous obtenons ainsi une meilleure compréhension des facteurs à l'origine des constatations favorables ou défavorables. L'analyse des causes profondes nous permet également de cerner les principaux comportements à l'origine de résultats positifs et de grande qualité, ce qui est fondamental pour notre amélioration continue.

Conjointement avec l'analyse des causes profondes au niveau de la mission, nous évaluons si ces questions pourraient être le signe de problèmes plus généralisés dans notre système de gestion de la qualité et élaborons des plans d'action adaptés pour y remédier, au besoin.



Identification et évaluation des déficiences du système de gestion de la qualité et réalisation d'une analyse des causes profondes

Les constatations nous fournissent des informations relatives à la conception, à la mise en place et au fonctionnement du système de gestion de la qualité, qui nous renseignent sur l'existence de déficiences éventuelles. EY Canada évalue chaque constatation ou ensemble de constatations en appréciant leur importance relative afin de déterminer s'il existe des déficiences. Les déficiences éventuelles et leur évaluation sont revues par le comité de surveillance pour le système de gestion de la qualité.

Lorsque des déficiences sont relevées, un processus d'analyse des causes profondes est mis en œuvre pour en cerner la cause fondamentale, en évaluer la gravité et le caractère généralisé et élaborer des mesures correctives.

Des représentants des Services professionnels et des dirigeants des groupes Certification à l'échelle mondiale et zonale se réunissent périodiquement pour passer en revue les résultats des activités de suivi et l'évaluation des constatations et des déficiences afin d'assurer l'uniformité dans l'application du cadre d'identification et d'évaluation des constatations, d'évaluation des déficiences et d'analyse des causes profondes, conformément à la directive mondiale sur le processus de suivi et de prise de mesures correctives du système de gestion de la qualité.



Plans d'amélioration de la qualité du système de gestion de la qualité

Pour toute déficience relevée, EY Canada élabore un plan d'amélioration de la qualité, lequel comprend :

- des mesures correctives pour remédier aux effets de la déficience;
- des mesures correctives pour corriger rapidement la déficience;
- l'évaluation de l'efficacité des mesures correctives.

Les plans d'amélioration de la qualité sont élaborés par le comité fonctionnel pour le système de gestion de la qualité et sont revus par le comité de surveillance pour le système de gestion de la qualité afin de garantir l'adéquation des mesures mises au point. Nous procédons ensuite à un suivi de l'efficacité des mesures correctives mises en œuvre.



L'infrastructure
au service
de la qualité

L'infrastructure au service de la qualité de l'audit



Stratégie

La qualité de l'audit est l'un des fondements de notre stratégie mondiale *All in* et soutient notre ambition de façonner l'avenir en toute confiance, de stimuler une croissance ciblée et de générer de la valeur pour les gens, les clients et les parties prenantes d'EY. Par sa stratégie *All in*, EY reconnaît sa responsabilité d'exécuter des audits conformes aux normes qui régissent notre profession et de maintenir la confiance que nous accordent les marchés financiers et les entreprises que nous auditons.

Afin de favoriser la qualité de l'audit et d'améliorer l'expérience de nos clients et de nos gens, EY Canada a entrepris une transformation pluriannuelle. Celle-ci comprend notamment le recours à l'IA et à d'autres technologies, la promotion d'une mentalité d'amélioration continue, la centralisation et la normalisation des processus, la simplification et la rationalisation de nos audits, l'élargissement des occasions de perfectionnement professionnel, et le renforcement des piliers de notre culture.



Réseau mondial de la qualité de Certification

Le réseau mondial de la qualité de Certification et le groupe mondial des Services professionnels travaillent de concert pour assurer la réalisation d'audits de qualité. Ces deux fonctions sont appuyées par d'autres instances :

- Le réseau mondial du système de gestion de la qualité
- Les leaders de la qualité des gammes de services autres que Certification

Le réseau mondial de la qualité de Certification regroupe des leaders expérimentés de Certification du monde entier qui aident les équipes de mission et les dirigeants des sociétés membres d'EY à réaliser des audits de grande qualité.

Le réseau mondial de la qualité de Certification joue un rôle déterminant en ce sens qu'il comprend :

- des agents du changement expérimentés qui communiquent efficacement les changements à venir et les raisons qui les justifient, et qui influencent positivement les comportements;
- des leaders des méthodes en mesure d'aider les équipes de mission à mettre en œuvre leurs stratégies d'audit et de répondre aux questions techniques;

- des leaders de la gestion des risques en mesure de surveiller les portefeuilles de missions d'audit et qui demeurent attentifs aux risques éventuels liés à l'exécution de la mission ou au client, et qui fournissent le soutien nécessaire au besoin;
- des agents fonctionnels en mesure de faire respecter les directives et de soutenir le système de gestion de la qualité, notamment par le suivi de l'atteinte des jalons, le suivi de la participation des cadres, l'évaluation de la charge de travail des associés et l'élimination des divergences dans la pratique pour une plus grande uniformité à l'échelle mondiale.

Le réseau mondial de la qualité de Certification met l'accent sur la qualité de l'audit en s'appuyant sur les éléments suivants :

Le réseau mondial de la qualité de Certification met l'accent sur la qualité de l'audit en s'appuyant sur les éléments suivants :



Suivi des indicateurs clés de performance (ICP)

En plus d'analyser les résultats généraux de l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité, les dirigeants de Certification surveillent l'exécution de la stratégie d'EY et ses priorités en matière de qualité au moyen d'un ensemble de mesures ou d'ICP. Bien qu'aucune mesure ni aucun ensemble de mesures ne puisse être vu comme seul indicateur de la qualité de l'audit, un ensemble de mesures peut néanmoins donner une indication de celle-ci.

Grâce à la grande intégration des outils, des pratiques et des directives à l'échelle mondiale, des

données propres à chaque pays sont compilées mensuellement sur une panoplie de sujets. Les ICP comprennent des indicateurs guides et des indicateurs témoins ainsi que des mesures liées aux résultats des inspections, à l'avancement / à la réalisation de l'audit et aux demandes de ressources / à la planification de la main-d'œuvre. Chaque ICP est comparé aux cibles établies pour des zones géographiques précises et à l'échelle mondiale, et les valeurs aberrantes doivent faire l'objet d'une évaluation et de mesures correctives. Afin de renforcer les priorités de l'équipe nationale de direction, les indicateurs de la qualité de l'audit sont également alignés sur le cadre de responsabilités d'EY et sont revus chaque année afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents et qu'ils tiennent compte des initiatives de promotion de la qualité. Au nombre de ces indicateurs figurent les résultats des inspections internes et externes, la performance par rapport aux jalons (qui rythment l'exécution de l'audit), les sondages menés auprès du personnel, les taux de rétention, l'analyse de l'effectif prévu par rapport à l'effectif réel et le déploiement des formations obligatoires.

Le tableau de bord mondial des ICP permet aux dirigeants à tous les échelons de l'organisation EY de vérifier si certaines actions ont l'effet escompté ou si d'autres mesures sont nécessaires.



Suivi de l'atteinte des jalons

Une gestion de projet efficace permet aux équipes d'audit de se concentrer sur les risques les plus importants tout au long du cycle d'audit, de mieux répartir la charge de travail, en allouant le temps nécessaire aux bonnes tâches, et de faire intervenir les cadres en temps opportun.

Le programme de jalons établit les dates limites des phases importantes de l'audit et permet, lorsqu'il est utilisé efficacement, d'éviter de se sentir pressé par le temps pendant la période de pointe.

En outre, la gestion de projet encourage les auditeurs à approfondir la réflexion à chaque étape de l'audit, ce qui accélère l'apprentissage et le perfectionnement, en plus de créer une expérience plus enrichissante. La fonctionnalité de gestion de projet dans EY Canvas, notre plateforme d'audit mondiale, est alimentée par le programme de jalons. Grâce aux tableaux de bord et au Centre des rapports d'EY Canvas, le programme de jalons permet de scinder le cycle d'audit en tâches précises, les dates et les étapes étant établies de façon à assurer la réalisation de l'audit en temps opportun ainsi qu'une supervision et une revue appropriées. Les indicateurs de la qualité de l'audit permettent de faire le suivi de

l'atteinte des jalons. En cas de non-respect des jalons, le système de gestion de la qualité d'EY prévoit une intervention auprès des équipes d'audit concernées.



Utilisation des demandes dans le portail client d'EY Canvas

Grâce à EY Canvas, les équipes d'EY peuvent envoyer aux clients des demandes de documents à l'appui de l'audit ou de travaux à réaliser par la fonction d'audit interne (dans la mesure où les lois et réglementations locales l'autorisent). Les clients traitent les demandes, téléchargent les documents et répondent au moyen du portail client d'EY Canvas. La plateforme leur permet aussi de consulter les demandes qui leur ont été attribuées ou qui ont été attribuées au(x) groupe(s) dont ils font partie (p. ex. comptabilité, paie, audit interne). Le portail client d'EY Canvas comporte également plusieurs fonctionnalités destinées à aider les clients dans la gestion de projet.



Coaching du Réseau Qualité

Notre Réseau Qualité cherche avant tout à améliorer de façon proactive la qualité de l'audit en encadrant nos équipes d'audit, en effectuant la revue de leurs feuilles de travail, en leur donnant des conseils sur des questions relatives à la méthode d'audit, en leur offrant de la formation et en mettant en œuvre diverses procédures de gestion des risques et de contrôle de la qualité.

Les professionnels de notre Réseau Qualité entrent fréquemment en contact avec nos équipes pour identifier les nouvelles questions et y répondre de façon proactive. Ils se sont notamment penchés sur l'utilisation des données par nos équipes d'audit, les audits du contrôle interne à l'égard de l'information financière, des secteurs particuliers de l'audit et les facteurs contribuant à un risque de mission élevé, comme les regroupements d'entreprises importants ou les premiers appels publics à l'épargne.



Conception et déploiement de ressources pour les nouvelles technologies

En collaboration avec les responsables des produits technologiques et le groupe mondial des Services professionnels, le réseau mondial de la qualité de Certification conçoit et déploie des documents d'appui et des plans de mise en œuvre locaux pour aider les équipes d'EY à utiliser les outils et techniques automatisés conformément à leur usage

prévu. Les réseaux de la qualité locaux prennent en charge ces déploiements.

Les documents sont conçus pour être intuitifs et faciles à utiliser (p. ex. : courtes vidéos), tout en établissant le lien entre la technologie et la méthodologie et en expliquant le raisonnement d'audit derrière la technologie. Grâce à la collaboration entre le réseau mondial de la qualité de Certification, l'équipe de leadership en technologie et le groupe mondial des Services professionnels, l'utilisation obligatoire de certains outils et techniques automatisés est validée avant leur déploiement.



Conception et déploiement de ressources en fonction des normes d'audit nouvelles ou révisées et des améliorations apportées à la MMA

En collaboration avec le groupe mondial des Services professionnels et d'autres parties prenantes, le réseau mondial de la qualité de Certification s'attache à élaborer et à déployer des ressources à l'appui de l'adoption de normes d'audit nouvelles ou révisées et des améliorations apportées à la MMA d'EY.

Les plans de mise en œuvre sont élaborés conjointement par des représentants du réseau mondial de la qualité de Certification et les réseaux de la qualité locaux des sociétés membres. Ils consistent à mobiliser des réseaux de champions et de coachs pour soutenir la mise en œuvre et assurer, après le déploiement, une boucle de rétroaction continue.



Services professionnels

Le groupe mondial des Services professionnels est un réseau mondial de professionnels spécialisés dans l'information d'entreprise et les normes de certification, que l'on consulte sur des questions touchant la comptabilité, l'audit et l'information financière et non financière. Il exerce également divers rôles de surveillance et de suivi en ce qui a trait à la gestion de la qualité ainsi qu'aux activités de gestion des risques.

Le groupe mondial des Services professionnels élabore les lignes directrices en comptabilité et en audit, les formations et les politiques de surveillance de la qualité utilisées par le réseau EY, ainsi que les outils et ressources qu'utilisent les professionnels de l'audit d'EY pour réaliser des audits de façon efficace et uniforme.

Le vice-président mondial des Services professionnels, ou directeur mondial des Services professionnels, relève du vice-président mondial de Certification et est chargé d'établir des politiques et des procédures mondiales de contrôle qualité de l'audit. Les directeurs des Services professionnels de chaque zone et celui du groupe Prestation de services mondiaux agissent sous la supervision du directeur mondial des Services professionnels et des leaders de Certification de chaque zone. Cela contribue à une plus grande assurance quant à l'objectivité des processus liés à la qualité de l'audit et des processus de consultation.

Le directeur mondial des Services professionnels supervise l'élaboration de la MMA d'EY ainsi que des directives d'audit et des technologies connexes afin qu'elles soient conformes aux normes professionnelles et aux exigences réglementaires applicables. Le groupe mondial des Services professionnels supervise également l'élaboration des lignes directrices, programmes de formation et de surveillance, et processus qu'utilisent les professionnels de l'audit pour réaliser les audits de façon efficace et uniforme.

Il élabore également des lignes directrices en comptabilité et en audit se rapportant à des circonstances particulières, notamment les troubles géopolitiques et la volatilité économique.

Le directeur mondial des Services professionnels et les directeurs des Services professionnels de chaque zone, région et pays, de même que les autres professionnels qui travaillent avec eux au sein de chaque société membre, peuvent facilement être consultés par les équipes d'audit.

Le groupe mondial des Services professionnels a souvent recours à des ressources additionnelles, notamment des professionnels spécialisés dans ce qui suit :

- Les rapports sur le contrôle interne et les aspects connexes de la MMA d'EY
- Les questions de comptabilité, d'audit et de risque touchant des sujets et secteurs particuliers
- Les questions d'ordre général en lien avec la mission et la façon de travailler efficacement avec les responsables de la gouvernance

Par ailleurs, le directeur des Services professionnels pour le Canada assume la responsabilité fonctionnelle du suivi du système de gestion de la qualité d'EY Canada. Sa tâche consiste notamment à approuver la conclusion recommandée à l'égard de l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité ou à proposer les modifications à y apporter. Le processus de suivi du système de gestion de la qualité est coordonné et surveillé par des

représentants du groupe mondial des Services professionnels.



Gestion des risques

Le groupe Gestion des risques coordonne l'ensemble des activités à l'échelle de la Société qui visent à permettre aux gens d'EY de respecter leurs obligations de conformité à l'échelle mondiale et locale et à aider les équipes de service à la clientèle à fournir à leurs clients un service de qualité remarquable. C'est aux sociétés membres d'EY et à leurs gammes de services qu'incombe la responsabilité de la prestation d'un service de grande qualité et de la gestion des risques liés à la qualité.

Le leader mondial, Gestion des risques aide notamment à surveiller l'identification et l'atténuation des risques liés à la qualité ainsi que d'autres risques à l'échelle de la Société dans le cadre d'un programme élargi de gestion du risque d'entreprise (GRE), dont les priorités sont communiquées aux sociétés membres.

Le leader mondial, Gestion des risques est chargé d'établir un cadre de gestion des risques uniforme à l'échelle mondiale pour permettre aux sociétés membres d'EY de gérer les risques au sein de l'organisation EY.

La fonction Gestion des risques d'EY Canada est responsable de la gestion des risques à l'échelle de la société canadienne et met en œuvre le cadre mondial de gestion des risques au Canada qu'elle complète, au besoin, par des processus de gestion des risques locaux, tout en assurant la coordination avec les gammes de services à cet égard.

Au cours de l'exercice, EY Canada a continué de mettre l'accent sur la protection des données, la confidentialité, la conformité et l'éthique aux fins de la gestion des risques, notamment en renforçant les ressources dans ces secteurs pour répondre à l'évolution rapide des risques, dont ceux liés à l'IA.

Lorsque se produisent des événements importants présentant des risques, le groupe mondial Gestion des risques, conjointement avec d'autres fonctions mondiales, sollicite les commentaires des sociétés membres d'EY sur les mécanismes de gestion de crise et de continuité des activités. Ce processus de rétroaction permet à EY de modifier son plan d'intervention en cas de crise et de gestion des crises à l'échelle des sociétés membres d'EY et du réseau mondial.

De telles revues mènent à une plus grande proactivité, surtout lorsque vient le temps d'identifier les risques émergents avant qu'ils n'aient de graves

répercussions, et à une priorisation des risques par chacune des sociétés membres d'EY.

En outre, le groupe mondial Gestion des risques continue de mettre l'accent sur la résilience dans la planification de la continuité des activités de l'organisation EY. Son approche reflète essentiellement le fait que, dans bien des cas, les crises ne surviennent pas par hasard; elles s'accompagnent généralement d'indices pointant vers des facteurs aggravants. Ainsi, dès les signes avant-coureurs d'une situation pouvant avoir une incidence sur l'entreprise, les sociétés membres d'EY peuvent commencer à atténuer les risques tout en poursuivant normalement leurs activités. La création de « matrices d'escalade » relatives à plusieurs événements géopolitiques actuels ou très probables permet aux sociétés membres d'EY et aux équipes régionales de gestion de crises du groupe Gestion des risques de réagir plus rapidement et plus efficacement à l'escalade d'événements.

Ces changements permettent aux sociétés membres d'EY de gérer plus efficacement les crises importantes grâce à une approche globale bien préparée.

La directive mondiale sur la protection des données et sur la confidentialité établit les dispositions qui régissent le traitement des informations sensibles et des informations à diffusion restreinte, y compris les données à caractère personnel. Les sociétés membres d'EY ont en tout temps la responsabilité de communiquer les changements dans les textes légaux ou réglementaires locaux, qui reflètent l'évolution constante des restrictions liées à l'utilisation des données. La directive mondiale sur la protection des données et sur la confidentialité a été élaborée conformément aux lois et règlements (tels que le *Règlement général sur la protection des données* (RGPD)) applicables et aux normes professionnelles pertinentes. Elle fournit des règles claires aux sociétés membres d'EY et à leurs employés et est alignée sur les directives et lignes directrices connexes relatives à la sécurité de l'information, à la conservation des dossiers, à l'utilisation des médias sociaux et à d'autres sujets portant sur la protection des données.



Cybersécurité

La gestion des risques liés aux cyberattaques majeures et complexes fait partie des activités de toute organisation. Bien qu'aucun système ne soit à l'abri d'une menace de cyberattaque, EY Canada fait preuve de vigilance dans les mesures qu'elle prend pour protéger les données des clients.

EY a adopté une approche proactive en matière de cybersécurité, qui comprend la mise en œuvre des technologies et processus nécessaires pour gérer et réduire au minimum les risques liés à la cybersécurité partout dans le monde. Les programmes de sécurité de l'information et de protection des données d'EY, qui sont conformes aux pratiques sectorielles et aux dispositions législatives applicables, visent à protéger et à défendre l'organisation contre les accès non autorisés aux systèmes et aux données.

EY a mis en place une équipe de spécialistes de la cybersécurité chargée de surveiller en permanence ses systèmes et de contrer les cyberattaques à l'échelle mondiale.

Outre les contrôles techniques et les contrôles liés aux processus, tous les gens d'EY sont tenus de confirmer chaque année par écrit leur compréhension des principes énoncés dans le Code de conduite mondial d'EY et leur engagement à les respecter. Ils sont également tenus de suivre des formations de sensibilisation en matière de sécurité de l'information. Différentes directives font état de la diligence que requièrent les technologies et les données, notamment la directive mondiale sur la sécurité de l'information et la directive mondiale sur l'utilisation acceptable des ressources technologiques. Les politiques et procédures d'EY en matière de cybersécurité font état de l'importance de signalements rapides.

Les gens d'EY reçoivent régulièrement des communications leur rappelant les responsabilités qui leur incombent en vertu de ces directives et de l'attention générale qu'il convient de porter à la sécurité.



Pratiques relatives à l'indépendance

Pratiques relatives à l'indépendance

Selon la directive mondiale en matière d'indépendance d'EY, EY Canada et les membres de son personnel doivent se conformer aux diverses normes d'indépendance applicables selon la mission (comme le Code de l'IESBA, le Code de déontologie des CPA, et les règles et règlements de la SEC et du PCAOB). La directive mondiale en matière d'indépendance d'EY est un exemple de directive publiée à l'échelle mondiale à l'appui du fonctionnement du système de gestion de la qualité et de la réalisation de missions dans le respect de la norme ISQM 1.

Nous examinons et évaluons l'indépendance à l'égard de divers aspects, notamment nos relations financières et celles des gens d'EY, les relations d'emploi, les relations d'affaires, les services pouvant être fournis aux sociétés que nous auditons, les exigences de rotation applicables aux cabinets et aux associés, les ententes d'honoraires, l'approbation préalable ou l'accord préalable par le comité d'audit, s'il y a lieu, et la rémunération des associés.

Le défaut de se conformer aux dispositions applicables en matière d'indépendance est pris en compte dans les décisions relatives à la promotion et à la rémunération des membres du personnel et peut conduire à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

EY Canada a mis en œuvre des applications, des outils et des processus mondiaux pour aider les professionnels et les autres membres de son personnel à se conformer aux directives en matière d'indépendance.

 Directive mondiale en matière d'indépendance d'EY

La directive mondiale en matière d'indépendance d'EY établit les règles d'indépendance que les sociétés membres d'EY, les gens d'EY et les autres professionnels doivent respecter. Ce solide ensemble de règles est fondé sur le Code de l'IESBA et est complété, au besoin, par des obligations plus strictes imposées par les autorités législatives, les autorités de réglementation ou les normalisateurs de chaque pays. La directive renferme également des indications qui visent à faciliter la compréhension et l'application des règles d'indépendance.

La directive mondiale en matière d'indépendance d'EY est une ressource intellectuelle fournie par une fonction mondiale dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.

La directive mondiale en matière d'indépendance d'EY et son supplément canadien énoncent les obligations qui incombent à EY Canada et aux membres de son personnel professionnel relativement aux questions d'indépendance les plus courantes et sont conçus pour permettre le respect, voire le dépassement, des exigences en matière d'indépendance applicables de la Règle 2-01 du Règlement S-X de la SEC, des normes d'indépendance du PCAOB, du Code de déontologie de l'IESBA et du Code de déontologie des CPA au Canada.



Global Independence System

Le Global Independence System (GIS) est un outil intranet qui aide nos gens à identifier les entités à l'égard desquelles nous devons être indépendants et les restrictions en matière d'indépendance qui s'appliquent. L'outil comprend des données sous forme d'arborescence se rapportant à nos clients d'audit et à leurs affiliés, ainsi qu'à d'autres entités, qu'elles soient visées par des restrictions en matière d'indépendance ou non. Ces données sont mises à jour par les équipes de mission affectées au service à la clientèle. Les données comprennent des indications sur les règles d'indépendance applicables à l'entité visée grâce auxquelles les gens d'EY déterminent quels services peuvent lui être fournis et quels types d'intérêts ou de relations peuvent être établis.

Le GIS est un exemple de ressource technologique mise à la disposition des sociétés membres d'EY dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.



Global Monitoring System

Le Global Monitoring System (GMS) est un autre outil mondial important servant à identifier les titres et autres formes d'intérêts financiers interdits. Les professionnels d'EY à partir de l'échelon chef d'équipe sont tenus de signaler dans le GMS les titres de placement qu'ils ont en leur possession, ainsi que ceux que détiennent les membres de leur famille immédiate. Lorsqu'un professionnel d'EY y signale

l'acquisition d'un titre interdit, ou que le titre qu'il détient devient interdit, un avis lui est envoyé pour lui demander de s'en départir.

Les écarts relevés sont signalés dans une base de données de signalement des incidents relatifs à l'indépendance.

Le GMS est aussi l'outil au moyen duquel nous produisons nos confirmations d'indépendance trimestrielles et annuelles, ce dont il est question ci-après.. Le GMS est un exemple de ressource technologique mise à la disposition des sociétés membres d'EY dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.



Respect des règles d'indépendance

EY a mis en place des processus et programmes pour veiller au respect des règles d'indépendance par les sociétés membres d'EY et les membres de leur personnel.

Ces activités, programmes et processus sont décrits dans les paragraphes qui suivent.



Confirmation d'indépendance

Chaque année, EY Canada prend part à un vaste processus zonal de confirmation de la conformité des membres de son personnel à la directive mondiale en matière d'indépendance d'EY et de signalement des écarts relevés, s'il y a lieu.

Tous les associés et les professionnels à partir de l'échelon chef d'équipe au service de la clientèle, de même que certains autres membres du personnel, selon leur rôle ou leur fonction, doivent confirmer chaque trimestre qu'ils se conforment à nos politiques et procédures en matière d'indépendance (chaque année pour les professionnels au service de la clientèle dont l'échelon est inférieur à celui de chef d'équipe). En outre, tous les professionnels d'EY doivent confirmer une fois par année qu'ils respectent le Code de conduite mondial d'EY.



Revues de la conformité aux règles d'indépendance

EY met en œuvre des procédures internes pour vérifier la conformité de ses sociétés membres aux règles d'indépendance. Sont examinées, dans le cadre de ces revues, les questions de conformité liées aux services autres que d'audit, aux relations d'affaires que les sociétés membres d'EY

entretiennent avec les sociétés qu'elles auditent et aux relations financières des sociétés membres d'EY.



Vérification de la conformité aux obligations personnelles en matière d'indépendance

Chaque année, l'équipe mondiale Indépendance d'EY met en œuvre son programme de vérification de la conformité aux obligations personnelles en matière d'indépendance, qui consiste en un examen de la conformité d'une personne aux obligations relatives au signalement de ses intérêts financiers dans le GMS. Dans le cadre de ce processus, les personnes sélectionnées fournissent des relevés de compte et d'autres documents relatifs à leurs intérêts financiers, lesquels sont ensuite comparés aux renseignements signalés dans le GMS pour la période visée par la vérification afin de déterminer si des intérêts et des relations n'ont pas été signalés. Les omissions sont évaluées et des sanctions sont appliquées, s'il y a lieu. Au cours du dernier exercice, nous avons évalué la conformité d'associés et de professionnels du Canada aux directives en matière d'indépendance dans le cadre du système de contrôle qualité d'EY Canada.



Services autres que d'audit

Pour assurer et surveiller la conformité aux normes professionnelles, aux lois et aux règlements régissant la prestation de services autres que d'audit à des entités auditées, EY a mis en place divers mécanismes, comme l'outil PACE (voir page 20), le GIS (voir page 42) et l'outil SORT (décrit ci-après), des formations, des procédures à mettre en œuvre au cours de l'audit et des programmes d'inspection interne, comme le Global Compliance Engagement Testing. EY a également mis en place un processus de revue et d'approbation, par les professionnels de l'équipe Indépendance, de certains services autres que d'audit, préalable à l'acceptation de la mission.



Formations mondiales sur l'indépendance

EY met au point et déploie des programmes de formation sur l'indépendance à l'intention de ses gens. Tous les professionnels d'EY au service de la clientèle, de même que certains autres professionnels, selon leur rôle ou leur fonction, doivent suivre chaque année un cours sur l'indépendance conçu pour favoriser le maintien de

l'indépendance des sociétés membres d'EY à l'égard des sociétés qu'elles auditent.

L'objectif est d'aider les gens d'EY à comprendre leurs responsabilités et de leur permettre, ainsi qu'aux sociétés membres, d'être exempts d'intérêts pouvant être considérés comme incompatibles avec l'objectivité, l'intégrité et l'impartialité requises pour servir nos clients d'audit.

Le cours annuel sur l'indépendance porte sur les exigences à respecter en matière d'indépendance et traite notamment des dernières modifications apportées aux directives, de thèmes récurrents et de sujets importants. La formation, qui doit être suivie en temps voulu, est obligatoire et fait l'objet d'un suivi.

Par ailleurs, les membres du personnel d'EY sont sensibilisés aux questions d'indépendance au moyen d'autres événements et documents, comme les programmes à l'intention des nouvelles recrues et les programmes de formation de base des gammes de services.

Le cours annuel sur l'indépendance est une ressource intellectuelle fournie par une fonction mondiale dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.



Répertoire des services offerts dans l'outil SORT

L'outil Service Offering Reference Tool (SORT) contient la liste de tous les services approuvés offerts par EY. Nous surveillons et évaluons continuellement l'éventail des services que nous offrons pour nous assurer que les normes professionnelles, lois et règlements applicables autorisent leur prestation et que les méthodes, procédures et processus que nous avons mis en place demeurent appropriés lorsque nous offrons de nouveaux services. Nous restreignons la prestation de services s'ils sont susceptibles de menacer notre indépendance ou de présenter un quelconque autre risque.

L'outil SORT fournit également à nos gens des informations sur les services offerts par EY. Il fournit également des indications au sujet des services d'audit et services autres que d'audit pouvant être offerts et présente diverses considérations relatives à l'indépendance et à d'autres aspects de la gestion des risques.

L'outil SORT est un exemple de ressource technologique utilisée par les sociétés membres d'EY dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.



Évaluation de nos relations d'affaires avec l'outil BRIDGE

Les gens d'EY doivent, dans une multitude de circonstances, utiliser l'outil Business Relationships Independence Data Gathering and Evaluation (BRIDGE) pour l'identification, l'évaluation et la préapprobation d'éventuelles relations d'affaires avec un client d'audit, ce qui favorise le respect des règles d'indépendance d'EY.

L'outil BRIDGE est un exemple de ressource technologique mise à la disposition des sociétés membres d'EY dans le but de favoriser la cohérence du système de gestion de la qualité.



Comités d'audit et surveillance de l'indépendance

Nous sommes conscients de l'important rôle que jouent les comités d'audit et les autres organes de gouvernance des entreprises dans la surveillance de l'indépendance des auditeurs. Les comités d'audit qui sont indépendants et ont les moyens d'agir jouent, pour le compte des actionnaires, un rôle crucial dans le maintien de l'indépendance et la prévention des conflits d'intérêts. Nous tenons à avoir avec les comités d'audit et les responsables de la gouvernance des échanges réguliers et constructifs. Grâce à nos programmes de revue de la qualité, nous surveillons et contrôlons la conformité de certaines de nos communications avec les comités d'audit au regard des normes d'EY, et les approbations préalables ou accords préalables à obtenir pour les services autres que d'audit, le cas échéant.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport sur la qualité de l'audit d'EY Canada](#).



Revenus et rémunération

Revenus et rémunération



Informations financières

Les revenus comprennent les honoraires facturés aux clients ainsi que ceux facturés à d'autres sociétés membres d'EY. Les montants présentés dans ce rapport comprennent les revenus provenant des clients de services d'audit et de services autres que d'audit.

Information financière pour l'exercice clos le 27 juin 2025, en dollars canadiens

Service	Revenus (en millions)	Pourcentage
Services d'audit et services connexes fournis aux sociétés cotées sur une bourse de l'UE que nous auditons	19 \$	1 %
Autres services d'audit et services connexes (excluant les clients cotés sur une bourse de l'UE)	567 \$	21 %
Services autres que d'audit fournis aux sociétés cotées sur une bourse de l'UE que nous auditons	3 \$	-
Services autres que d'audit fournis à d'autres entités (excluant les clients cotés sur une bourse de l'UE)	2 077 \$	78 %
Total des revenus	2 666 \$	100 %



Rémunération des associés

La qualité est au cœur de la stratégie d'EY et constitue une composante essentielle de ses systèmes de gestion du rendement. Les associés d'EY Canada sont évalués et rémunérés en fonction de critères comprenant des indicateurs précis liés à la qualité et à la gestion des risques. Des mesures correctives sont prises lorsque des associés d'EY Canada ne respectent pas les normes de qualité. Ces mesures peuvent comprendre la surveillance du rendement, le rajustement de la rémunération, l'obligation de suivre des formations supplémentaires, un encadrement plus strict ou une réaffectation. Des cas répétés de non-conformité ou une situation particulièrement grave de non-conformité peuvent aboutir au départ contraint de l'associé.

supplémentaires, un encadrement plus strict ou une réaffectation. Des cas répétés de non-conformité ou une situation particulièrement grave de non-conformité peuvent aboutir au départ contraint de l'associé.

Veuillez consulter la section « Cadres de responsabilités » du présent rapport pour mieux comprendre comment les critères énoncés dans ces cadres permettent d'évaluer la concordance entre la cote de rendement globale d'une personne et sa cote de rendement en matière de qualité.

Les directives d'EY interdisent l'évaluation et la rémunération des associés responsables de l'audit et des autres associés clés de la mission en fonction de la vente de services autres que d'audit aux sociétés qu'ils auditent. Cette restriction renforce l'obligation professionnelle qu'ont les associés d'EY de maintenir leur indépendance et leur objectivité.

Les critères de rendement en lien avec la qualité et la gestion des risques qui sont évalués sont les suivants :

- Assurer l'excellence technique
- Agir en incarnant les valeurs d'EY dans son attitude et ses comportements
- Mettre à profit ses connaissances et faire preuve de leadership en matière de qualité et de gestion des risques
- Respecter les politiques et les procédures
- Respecter les lois, les règlements et les obligations professionnelles

La philosophie d'EY en matière de rémunération des associés est de récompenser de façon différenciée les associés en fonction de leur rendement, lequel est mesuré selon le cadre de gestion du rendement. Chaque année, le rendement des associés est évalué en fonction de leur capacité à offrir aux clients des services exceptionnels de grande qualité et à favoriser la mobilisation des gens d'EY, en plus d'indicateurs financiers et d'indicateurs de marché.

Nous utilisons un système dans lequel la qualité est un facteur important à prendre en considération pour l'établissement de la cote globale de fin d'exercice d'un associé.

En reconnaissance de la valeur sur le marché des différentes aptitudes et des différents rôles, et pour attirer et fidéliser les personnes très performantes, les facteurs suivants sont aussi pris en considération au moment d'établir la rémunération globale des associés :

- L'expérience
- Le rôle et les responsabilités
- Le potentiel à long terme

Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Rapport sur la qualité de l'audit d'EY Canada.](#)



Annexe 1 : Liste des EIP clientes d'audit

Annexe 1 : Liste des EIP clientes d'audit



EIP clientes d'audit d'EY Canada

Au cours de l'exercice clos le 27 juin 2025,
EY Canada a réalisé l'audit des EIP suivantes dont les
valeurs mobilières sont admises à la négociation sur
un marché réglementé de l'UE :

- Banque Canadienne Impériale de Commerce
- Questerre Energy Corporation



Annexe 2 : Sociétés membres d'EY autorisées

Annexe 2 : Sociétés membres d'EY autorisées



Liste des sociétés membres d'EY autorisées dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen

Au 30 juin 2025, les sociétés membres d'EY qui suivent étaient autorisées à réaliser des audits légaux dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen :

État membre	Auditeur légal ou cabinet d'audit
Allemagne	EY GmbH & Co.KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	Ernst & Young Heilbronner Treuhand-GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	EY Revision und Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	TS GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	Schitag Schwäbische Treuhand GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	EY Deutschland GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
	EY Verwaltungs-GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Autriche	EY-Parthenon GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
	Ernst & Young Wirtschaftsprüfungsgesellschaft m.b.H.
Belgique	EY Assurance Services SRL
	EY Bedrijfsrevisoren SRL
	EY Europe SRL
Bulgarie	Ernst & Young Audit OOD
Chypre	Ernst & Young Cyprus Limited
	Ernst & Young CEA (South) Services Ltd
	Ernst & Young CEA (South) Holdings Plc
Croatie	Ernst & Young d.o.o.
Danemark	EY Godkendt Revisionspartnerselskab
Espagne	ATD Auditores Sector Público, S.L.U
	Ernst & Young S.L.
Estonie	Ernst & Young Baltic AS
	Baltic Network OU
Finlande	Ernst & Young Oy
France	Auditex
	Ernst & Young Audit
	Ernst & Young et Autres
	EY & Associés
	EY France

État membre	Auditeur légal ou cabinet d'audit
Grèce	Ernst & Young (Hellas) Certified Auditors Accountants S.A.
Hongrie	Ernst & Young Könyvvizsgáló Korlátolt Felelősségi Társaság
Irlande	Ernst & Young Chartered Accountants
Italie	EY S.p.A.
Lettonie	Ernst & Young Baltic SIA
Liechtenstein	Ernst & Young AG, Basel
	EY GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Stuttgart, Germany
	Ernst & Young AG, Vaduz
Lituanie	Ernst & Young Baltic UAB
Luxembourg	Ernst & Young Luxembourg
	EYL Luxembourg
	Ernst & Young
Malte	Ernst & Young Malta Limited
Norvège	Ernst & Young AS
Pays-Bas	EY Accountants B.V
Pologne	Ernst & Young Audit Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
	Ernst & Young Usługi Finansowe Audit spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
	Ernst & Young Audit Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością Finance spółka komandytowa
	Ernst & Young Audit Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością spółka komandytowa
Portugal	Ernst & Young Audit & Associados-SROC, S.A.
République tchèque	Ernst & Young Audit, s.r.o.
Roumanie	Ernst & Young Assurance Services SRL
	Ernst & Young Support Services SRL
Slovaquie	Ernst & Young Slovakia, spol. s r.o.
Slovénie	Ernst & Young d.o.o.
Suède	Ernst & Young AB

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires total de ces sociétés membres d'EY provenant des audits légaux d'états financiers annuels et consolidés s'est élevé à environ 2,8 milliards d'euros.

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

EY contribue à un monde meilleur en créant de la valeur pour ses clients, pour ses gens, pour la société et pour la planète, tout en renforçant la confiance à l'égard des marchés financiers.

Grâce aux données, à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe, les équipes d'EY aident les clients à façonner l'avenir en toute confiance et proposent des solutions aux enjeux les plus pressants d'aujourd'hui et de demain.

Les équipes d'EY fournissent une gamme complète de services en certification, en consultation et en fiscalité ainsi qu'en stratégie et transactions. S'appuyant sur des connaissances sectorielles, un réseau mondial multidisciplinaire et des partenaires diversifiés de l'écosystème, les équipes d'EY sont en mesure de fournir des services dans plus de 150 pays et territoires.

EY est *All in* pour façonner l'avenir en toute confiance.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com/fr_ca.

© 2025 Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4780833

Le présent document a été préparé à des fins d'information générale uniquement et l'information qu'il contient n'est pas censée constituer un conseil de comptabilité, conseil de fiscalité, conseil juridique ou autre conseil professionnel. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/ca_fr